

## Colloque international

# Les linguistiques du détachement

mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9 juin 2006

Organisé à l'Université de Nancy 2/Nancy Université  
par l'ATILF (CNRS/Université Nancy 2 & Université Henri Poincaré)  
et le CRISCO (CNRS/Université de Caen)

### **Comité scientifique**

Denis Apothéloz, Peter Auer, Alain Berrendonner, Mylène Blasco-Dulbecco, Peter Blumenthal, Michel Charolles, Bernard Combettes, José Deulofeu, Jocelyne Fernandez-Vest, Catherine Fuchs, Anne Grobet, Claude Guimier, Eva Havu, Knud Lambrecht, Ludo Mélis, Franck Neveu, Michele Prandi

### **Comité d'organisation**

Denis Apothéloz (Nancy 2, ATILF), Bernard Combettes (Nancy 2, ATILF), Franck Neveu (Caen, CRISCO)

ATILF : Dominique Bouilly - Danièle Bujon – William del-Mancino – Rachida El Ouardani - Laurent Gobert – Jean-Marc Voirin

## **Résumés par ordre alphabétique d'auteurs**

## **Détachement thématique et organisation en écho du texte : le cas des *Si P* contrastives**

Le travail que nous proposons s'inscrit dans le cadre de recherches menées sur les cadres discursifs et les marqueurs d'intégration et d'indexation : en l'occurrence, le *si* introducteur de corrélations P, Q (plus ou moins) hypothétiques ou conditionnelles, et les *Si P* extrapredicatives, détachées, antéposées.

L'intégration concerne le niveau syntaxique ou microsyntaxique, l'indexation le niveau discursif/textuel ou macrosyntaxique. Quant aux *Si P* que nous voulons soumettre ici à l'analyse :

*Si la Troisième Symphonie (1904-1907) restait dominée par des caractéristiques stylistiques empruntées au passé, avec sa Quatrième Symphonie (1910/11), Sibelius mit pied dans le domaine de l'avant-garde...*

*Si, dans la Quatrième Symphonie, Sibelius essaie de gommer au maximum la transition entre les deux premiers mouvements en faisant commencer le deuxième par la dernière note du mouvement initial, dans sa Cinquième Symphonie (1914/15), il poursuit le développement de cette technique de fusion...*

elles participent de par leur position, nécessairement détachée et antéposée, de deux niveaux : intra- et interphrastique. Des subordonnées hypothétiques « canoniques », toutefois, ces propositions n'ont qu'une vague apparence, de forme et de fond :

1. (a) Elles ne sont pas aussi étroitement qu'elles liées à la principale et donc intégrées à la phrase :

*La Troisième Symphonie (1904-1907) restait dominée par des caractéristiques stylistiques empruntées au passé ; avec sa Quatrième Symphonie (1910/11), Sibelius mit pied dans le domaine de l'avant-garde...*

vs

*Il viendra si ( et seulement s' ) il ne pleut pas. ( Il ne viendra que s'il ne pleut pas. ) →  
? Il viendra si ( et seulement s' ) il ne pleut pas. ( ≈ ? S'il ne pleut pas, il viendra. )*

- (b) Elles peuvent être remplacées par des cadratifs prépositionnels extrapredicatifs :

*Contrairement à la Troisième Symphonie (1904-1907), [qui restait] dominée...*

2. Elles ont donc une fonction et un sémantisme plutôt d'ordre rhétorique ou métadiscursif ; mais elles ne sont pas pour autant « décoratives » : elles permettent (a) *en amont* d'intégrer la phrase au cotexte (qu'elles résument, via un élément qu'elles retopicalisent), et (b) *en aval* d'indexer l'apport predicatif (et donc informationnel) nouveau à ce cotexte : la principale est ainsi à interpréter non seulement à la suite de la subordonnée, mais *dans la portée* ouverte par celle-ci.

Considérant ainsi l'effet d'écho que provoque cet aller-retour en amont et en aval du cotexte, et l'atténuation du rapport « hiérarchique » qui résulte de cet emploi de *si* en fonction contrastive, on se demandera alors si on peut ou doit parler :

- (i) d'emplois polyphoniques ;
- (ii) de double prédication..

### **Orientations bibliographiques**

- [NN], 2005a et b, *Si* polysémique et *si* polyphonique, [comm. au séminaire...]
- Publications en ligne sur les *Introducteurs de cadres discursifs* (LaTTiCe) : [lattice.linguist.jussieu.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=42](http://lattice.linguist.jussieu.fr/rubrique.php3?id_rubrique=42)
- **Corpus** : Extraits de Matthias Henke, 1993, livret de présentation de : *Sibelius, Symphonies 4, 5, 6 & 7*, Sony Classical (on se réfère par ailleurs aux versions allemande, anglaise et italienne du texte).

### **Sémantique temporelle de quelques constructions appositives**

La présente étude, consacrée spécifiquement aux propriétés aspectuo-temporelles des constructions appositives s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus large relative, elle, à l'articulation entre temporalité et domaine nominal.

Nous étudierons, à partir d'un corpus écrit littéraire, les constructions syntaxiques dans lesquelles un adjectif épithète (1) ou un substantif (2) (sans déterminant) est détaché en position frontale ou en fin de phrase:

(1) *Délurée et séduisante, elle avait fait grande impression à un industriel d'un certain âge qui accompagnait sa femme aux essayages.*

(2) *Avoué à Meun depuis dix ans, il plaidait lui-même selon l'usage des villes.*

(3) *Hier, à Paris, mécontent de tout, dégoûté, irrité, aujourd'hui calme, satisfait de tout, on eût dit qu'un dieu complaisant avait changé son âme.*

Ces structures ont une valeur de « prédication seconde » (cf. FORSGREN, 1998 ; WILMET, 1998 ; NEVEU, 1998). Nous admettons que la relation prédicative qui lie un nom à une épithète détachée s'inscrit dans le temps et cela bien que ces prédications ne présentent aucune marque aspectuo-temporelle explicite.

Nous traiterons ici de la temporalité véhiculée par ces prédications secondes implicites. L'objectif est de dégager des règles qui permettent de situer temporellement les procès exprimés par ces prédications implicites. Pour ce faire, nous nous sommes servie du modèle cognitif et calculatoire de L. Gosselin (1996). Il permet d'assigner aux textes des représentations aspectuo-temporelles d'après les marqueurs (lexèmes, morphèmes grammaticaux, constructions syntaxiques) qui les composent.

Ces structures syntaxiques ne marquent pas de valeur temporelle absolue. C'est le contexte qui permet de préciser la situation temporelle de ces procès. Ce « contexte » peut correspondre à un autre procès (1), à un circonstanciel temporel (3) ou à la situation d'énonciation. L'une des questions qui nous intéresse ici est de savoir s'il y a nécessairement coïncidence entre le procès de la principale et celui exprimé par ce type de relation « attributive ».

Nous verrons que ces constructions appositives présentent diverses configurations temporelles illustrées par (4), (5) et (6) :

(4) *Immobile, il attendait devant la porte. / Immobile depuis dix minutes, il attendait devant la porte.*

(5) *Enfant, il buvait du café au lait. / \* Enfant depuis six mois, il buvait du café au lait.*

(6) *Malade, il buvait du café au lait. / ? Malade depuis dix jours, il buvait du café au lait.*

C'est à partir de critères syntaxiques (paraphrases, compatibilité avec circonstanciers et adverbes temporels) et sémantiques (propriétés contingentes stables *versus* propriétés contingentes instables) que nous décrivons ces emplois. Ainsi, par exemple, (4) est compatible avec un circonstancier de durée tandis que (5) ne l'est pas ; (6) a une valeur itérative contrairement à (4). (5) introduit un espace temporel qui sert de cadre temporel au procès de la principale. Etc. Cette étude sera faite des valeurs temporelles de ces différentes configurations.

### **Indications bibliographiques**

- COMBETTES B., 1998, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- FORSGREEN M., JONASSON K. et KRONNING H. (eds), 1998, *Prédication, assertion, information*, Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française 6-9 juin 1996, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- FORSGREN M., 2000, « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ? » dans *LANGUE FRANCAISE* n°125, pp 30-43.
- GOES J., 1999, *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Bruxelles, Duculot.
- GOSSELIN L., 1996, *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif*, Louvain-La-Neuve, Duculot.
- NEVEU F., 2000, « L'apposition : concepts, niveaux, domaines. Présentation. » dans *LANGUE FRANCAISE* n°125, pp 3-17.

## Phénomènes de reprise : statut macrosyntaxique, effets pragmatiques et organisation interactionnelle

Nous nous proposons d'étudier les phénomènes de « reprise diaphonique réitérative » (Vion, 1992) qui participent d'une ambition de co-construction du discours. Plusieurs types de reprises<sup>1</sup> seront analysés dont

*Exemple : Les locuteurs évoquent les heures de nuit effectuées par les agents de l'entreprise.*

L7 il y a un flou artistique

L4 oui parce que je sais pas si entre les deux statuts parce que là est-ce que c'est défini pour les

L9 **pour les O.P.A.**<sup>2</sup>

L4 **pour les O.P.A.** [parce que normalement aux dernières nouvelles ça doit pas être défini]<sup>3</sup> c'est le même nombre d'heures mais le problème c'est qu'il y a l'heure de 6H00 à 7h00

Le segment « pour les OPA » énoncé par L9 présente, sur le plan syntaxique, des indices non convergents. Il semble être un syntagme régi (*c'est défini pour les O.P.A.*) dans la mesure où il entre dans le jeu de la réaction verbale. Il obéit ainsi à la batterie de tests classiques :

- (i) il peut être disposé en paradigmes (*c'est défini pour cela*)
- (ii) il peut être placé dans les dispositifs de la réaction tels que le dispositif de l'extraction (*c'est pour les O.P.A. que c'est défini*).

Toutefois, ce syntagme peut-être analysé comme un segment autonome dans la mesure où il est énoncé isolément de son régissant : régi et régissant sont énoncés par deux locuteurs différents. Cette construction peut être assimilée à un « régi en différé ». Dans la conception modulaire du GARS, qui est celle que nous adopterons, cette construction est le produit de l'interaction de deux modules qui se « recouvrent » : la micro- et la macrosyntaxe. Dans une perspective de co-construction du discours, la répétition du syntagme « pour les O.P.A. » par L4 est associée à une valeur pragmatique de ratification de complétion (André-Larochebouvy, 1984 ; Jeanneret, 1999). Par ailleurs, nous constatons que ce même syntagme (énoncé par L4) est relié à une deuxième valeur permettant au locuteur L4 non seulement d'asseoir sa position de « current speaker » (Sacks, Schegloff & Jefferson, 1974) mais également de continuer son discours en installant un « cadre » (Blanche-Benveniste, 1997) qui permet de préciser les conditions de validité qui déterminent les prédicats placés à sa suite. Cette deuxième valeur est rattachée à une structure macrosyntaxique Préfixe-Noyau complexe (pour les O.P.A. [...] c'est...7h00) dans laquelle le Préfixe a une valeur de « cadre ». Il y a congruence donc ici entre construction macrosyntaxique et valeur pragmatique.

Au regard de ces analyses, la question est : à quelle structure macrosyntaxique associer la valeur pragmatique de ratification ? Autrement dit, quel est le statut de la reprise « pour les O.P.A. » par rapport au précédent tour de parole de L4 ? « pour les OPA » est-il un élément charnière ? Entre-t-il dans une structure macrosyntaxique de type Noyau-Suffixe (c'est défini (...) pour les O.P.A.) ?

Nous verrons que la prosodie permet de nous fournir quelques éléments de réponse.

André-Larochebouvy D., 1984, *La conversation quotidienne. Introduction à l'analyse sémiolinguistique de la conversation*, Paris, Didier.

Berrendonner A., 1990, « Pour une macrosyntaxe », *Travaux de Linguistique*, 21, p.25-31.

Blanche-Benveniste C., 1990, *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris : CNRS Editions.

<sup>1</sup> Tous les exemples que nous analyserons sont issus d'un corpus de réunions de travail ayant eu lieu dans une entreprise de droit public entre janvier 2002 et juillet 2003. Ce corpus compte 45 heures d'enregistrement et environ 330 000 mots transcrits.

<sup>2</sup> O.P.A. : Ouvriers des Parcs et Ateliers.

<sup>3</sup> [parce que...défini] est une incise.

- Blanche-Benveniste C., 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Editions Ophrys.
- Jeanneret T., 1999, *La coénonciation en français*, Bern : Peter Lang.
- Sacks H., Schegloff E., Jefferson G., 1974, « A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation », *Language*, 50, p.696-735.
- Vion R., 1992, *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette Supérieur.



### **Le participe en *-ant* et le détachement**

Le statut partiellement adjectival du participe en *-ant* paraît le prédisposer au détachement (même si un sous-ensemble important d'adjectifs, dits de relation, en sont exclus). Pourtant, un examen détaillé des capacités de cette forme amène à mettre en évidence un certain nombre de blocages ou de limitation. On les envisagera successivement :

- dans le nexus phrastique (« proposition ») : la forme en *-ant* ne peut servir à construire une phrase (où elle serait prédicat, en détachement) : *Voyageant, Pierre ?* ;

- dans le nexus non phrastique (construction « absolue ») : elle est exclue de la focalisation ; ne peut supporter à l'initiale d'adverbe aspectuo-temporel (*Bientôt la circulation se bloquant, ...* ; l'adverbe pourra être postposé) ou de marque « logique » (*Malgré / A cause de la circulation se bloquant ...*, ) ; « contre-blocage » : la construction ne peut être jointe : \* *Nous sommes partis la séance se terminant.*

- dans la détermination (exocentrique) : construction avec un verbe-copule uniquement avec insertion d'un adverbial, d'où un détachement, plus ou moins formalisé : *Il était là* (,) *attendant patiemment son tour* – on opposera cette situation à celle des verbes non copules, où aucune restriction n'existe : *Il s'avança regardant en tous sens* ; difficulté d'emploi comme attribut de l'objet détaché (ce qui pourrait être considéré comme un cas de nexus) : ? *Lisant ta lettre, je l'imagine* ; ? *J'aime le cinéma, mais ne comportant pas de scènes violentes* ; même difficulté pour la focalisation : ? *C'est lisant ta lettre que j'essaie de l'imaginer* ; difficulté à installer une cataphore entre le participe détaché et le noyau : *Les compulsant, il nota que les ouvrages ...*

Du point de vue de la rection : impossibilité de détacher les « pronoms flottants » (« tous, chacun, les uns, certains, ... ») après la forme en *-ant* ; d'ouvrir un groupe détaché en *-ant* par un adverbe ou un circonstant (alors que certains conjonctifs sont possibles : *bien que, parce que, ...*) – ce qui vaut aussi pour les constructions jointes et constitue donc un trait profondément original de la forme en *-ant*.

A la lumière de ces faits, et de quelques autres de moindre importance, on tentera de mieux marquer l'originalité du statut syntaxique du participe en *-ant*, et, d'un côté, par rapport au participe « passé », et, d'un autre, par rapport aux formes du verbe fini, dans l'espoir d'apporter quelques pièces nouvelles au dossier de la prédication.

## Quel traitement syntaxique pour les « compléments annulables » ? Confrontation des vues du GARS et du groupe de Fribourg

Les productions de français parlé et écrit que nous étudierons dans cette communication présentent des indices contradictoires sur le plan syntaxique. Exemples<sup>4</sup> :

- (1) (il dépensait)<sup>↘</sup> (*tout ce qu'il avait*)<sup>↘</sup> [oral < Blanche-Benveniste]
- (2) Je lutte là encore. *Pour compartimenter les infos. Pour canaliser les choses.* [écrit]
- (3) A - c'est la fête aujourd'hui à Homenkollen  
B - *devant cent mille spectateurs* [oral < Jeanneret]

Au niveau **microsyntaxique**, on voudrait dire que les segments soulignés sont régis par le verbe du premier morceau de l'énoncé, comme le montre leur propension (i) à être disposés en paradigmes (il dépensait *ça*, il *le* dépensait), (ii) à être placés dans des dispositifs syntaxiques (c'est *tout ce qu'il avait* qu'il dépensait) ou (iii) à être concernés par les modalités du verbe (il dépensait *non pas tout ce qu'il avait mais autre chose*).

Au niveau **macrosyntaxique**, ils se comportent comme des segments autonomes, l'attestent leur profil intonatif (pourvus au même titre que le segment qui précède d'une mélodie assertive de fin d'énoncé, notée ↘ en exposant, ex. 1), la présence d'un point pour les exemples écrits (épexégèses dans les termes de Bally, 1944 : 59, ex. 2) ; ou le laissent encore penser certains phénomènes de co-énonciation (Jeanneret, 1999, ex. 3).

Pour le **groupe de Fribourg**, micro- et macrosyntaxe « se suppléent ». C'est pourquoi on considèrera que les segments détachés sont des clauses elliptiques mises en énonciation de manière indépendante. Pour décrire ces énoncés de manière satisfaisante, on doit faire intervenir des « Ø » dans l'analyse [Gr. de Fribourg, à par. : chap. III, § 3].

Pour les chercheurs du **groupe aixois de recherche en syntaxe** (GARS), ces productions résultent du « recouvrement » de la macro- sur la microsyntaxe, et il est inutile de faire intervenir la notion d'ellipse dans la description. C'est juste qu'une même construction morphosyntaxique peut être performée en deux unités macro [Blanche-Benveniste, 1997 : 114].

L'objectif de cette communication sera de développer un peu la description avec les arguments de chacun, et peut-être de juger laquelle des deux équipes propose la solution la plus plausible et la moins coûteuse en termes d'analyse grammaticale.

### Références

- Bally, C. (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, 2<sup>ème</sup> édition, Berne, Francke.  
Blanche-Benveniste, C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.  
DELIC (2004), « Présentation du corpus de référence du français parlé », *RSFP*, 18, 11-42.  
Groupe de Fribourg (à par.), *Grammaire de la période*.  
Jeanneret, T. (1999), *La coénonciation en français*, Berne, Peter lang.

---

<sup>4</sup> Les énoncés contenant des « compléments annulables » sont tirés d'un corpus personnel composé à l'heure actuelle d'une centaine d'occurrences. Les sources sont diverses : articles ou ouvrage de linguistique, corpus de français parlé (DELIC, 2004), et surtout articles de presse écrite.

## Cadres thématiques et cadres de points de vue

L'objectif de cet exposé sera de comparer deux types d'expressions détachées apparemment proches: *point de vue/question/niveau X* vs. *du point de vue de/au niveau de X*, à partir d'un corpus tiré principalement d'Internet.

(1) *Point de vue scénario*, il y a de grosses déceptions. (Internet)

(2) *Du point de vue du scénario*, c'est sûr que Robots ne surpasse aucun Pixar. (Internet)

Ces expressions sont généralement caractérisées comme des introducteurs de topique ou de thème: elles signalent ce sur quoi le discours va porter (Lambrecht 1994, Grobet 2001), mais dans certains contextes, elle semblent être plus que des introducteurs de topiques – cf. (3)-(4).

(3) *Point de vue syntaxe*, tu as le PHP-GTK qui doit s'exécuter sur le client (à condition de l'avoir installé au préalable sur le poste client) et qui a la même syntaxe que le PHP. (Internet)

(4) *Du point de vue de la syntaxe*, la préposition introduit toujours un mot ou un groupe de mots qui dépend généralement d'un autre mot de la phrase. (Internet)

En (3) et (4), les expressions ne sont guère réintégrables dans la suite de l'énoncé. Il ne s'agit donc pas d'une simple topicalisation ; il s'agira d'expliquer pourquoi la position détachée semble obligatoire dans ces cas.

En outre, et contrairement à ce que ce passait dans des contextes comme (1) et (2), la présence ou l'absence de la préposition à l'initiale de l'expression semble avoir une répercussion au niveau sémantique : *point de vue syntaxe* en (3) ressemble à un cadre thématique, tandis que *du point de vue de la syntaxe* en (4) semble plus proche d'un introducteur de cadre médiatif, puisqu'il introduit, en quelque sorte, le point de vue d'un autre énonciateur que serait la syntaxe (cf. sur les cadres, Charolles 1997). Il semble donc que le rôle de ces expressions varie en fonction de leur environnement.

L'étude tâchera de déterminer quels sont les facteurs de type pragmatico-syntaxique influençant leur interprétation, quels sont les outils adéquats pour les saisir, et quel est le rôle de telles expressions: s'agit-il toujours d'introducteurs de topique?

### Indications bibliographiques

Charolles, M. (1997) : « L'encadrement du discours - Univers, champs, domaines et espace », *Cahier de recherche linguistique*, n°6, 1-73.

Grobet, A. (2001): *L'identification des topiques dans les dialogues*, Louvain, De Boeck Université.

Lambrecht, K. (1994) : *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge University Press.

### **Trouver de l'ordre dans le désordre : le cas des énoncés détachés**

La littérature linguistique associe certaines structures non standard à la problématique de l'ordre des mots dans la phrase. Depuis les années 1960, on s'accorde à regrouper sous une analyse par détachement des structures hétérogènes parce que l'un des constituants occupe une position non canonique, qu'il apparaît comme facultatif, mobile, exempt de toute fonction syntaxique traditionnelle, et généralement expressif. Les énoncés dits détachés sont fréquents à l'oral, ils peuvent être représentés par des dislocations avec reprise pronominal du type :

- **des catastrophes** ils nous pré- ils nous **en** prévoient énormément (Cler04 Météo)
- **ce trésor** la mer qui occupait la Pologne il y a quelques milliers d'années **le** laisse derrière elle (JT)

ou des constructions très différentes comme :

- **en ce qui concerne le la rocade** je pense qu'il est très difficile ici d'en parler (Bus)
- j'ai eu un tassement de vertèbres **le nez** je m'en suis tiré avec une petite fracture de rien du tout (entendu)
- **ma sœur ils** ont acheté un appartement plus grand mais beaucoup plus cher

Le phénomène de détachement mérite d'être appréhendé à la lumière de l'évolution de la langue. En ce qui concerne l'ordre des mots, l'ancien français apporte des informations importantes sur le statut de l'élément détaché et sur son évolution syntaxique dans la langue (Marchello-Nizia, 1999). Au 17<sup>ème</sup> siècle, lorsque les grammairiens, intervenant sur l'écriture littéraire, généralisent l'ordre des constituants dans la phrase française normative (Fournier 1998), les relations grammaticales se traduisent par le rapprochement des constituants : syntaxe rime alors avec ordre des mots, fixité. Mais alors que les descriptions marginalisent les constructions « atypiques » et superflues qui bouleversent l'ordre (Lamy, 1688) celles-ci n'en gardent pas moins leur vitalité et leur fréquence dans certains usages qualifiés dès lors de « corrompus » (Bossuet, La Bruyère). D'ailleurs, leur marginalisation ne fait pas l'unanimité tant chez les prescripteurs que chez les observateurs de l'époque et implicitement certaines de ces constructions reçoivent des justifications syntaxiques qui se préciseront au 18<sup>ème</sup> siècle ; siècle qui voit s'imposer la délimitation de la phrase et l'intégration forcée de segments jusque-là autonomes<sup>5</sup> (Combettes 2006 à paraître).

Sur un sujet aussi vaste, qui englobe nombre de phénomènes de discontinuité syntaxique, le français parlé accroît les problèmes. Le travail sur de gros corpus oraux fait émerger des phénomènes grammaticaux dans des contextes réguliers qui incitent à questionner le cadre retenu. En effet, les régularités distributionnelles observées posent la question du choix de l'unité de description et du traitement adéquat. Dès lors, l'on est tenté de se demander quel serait le bien fondé de cette notion si la phrase, unité pour décrire les relations micro-syntaxiques entre le verbe et ses arguments, n'était plus l'unité de description exclusive.

C'est donc à partir de l'étude d'énoncés oraux attestés mais aussi à la lumière de données et d'analyses diachroniques que nous apporterons des propositions. Nous essaierons de comprendre et d'interpréter les phénomènes « non liés » selon une démarche syntaxique qui ne s'appuie pas seulement sur des relations de dépendance entre catégories (Blanche-Benveniste, Cl., 2003). Nous proposerons de repenser le statut de l'élément détaché à deux niveaux : le niveau des dépendances micro-syntaxiques, grammaticales, autour d'un verbe et le niveau d'indépendance syntactico-sémantique pour des segments isolés mais non autonomes : le niveau macro-syntaxique.

Les données diachroniques serviront d'appui pour éclairer le fonctionnement du français moderne partant du principe qu'il y aurait des zones de l'énoncé qui privilégient les structures non liées syntaxiquement.

---

<sup>5</sup> Il est très intéressant pour cette question d'observer la ponctuation de certaines phrases.

Pour l'instant le traitement de la discontinuité syntaxique induit un pallier de traitement : un segment ne être détaché que par confrontation à ce qu'il serait lié. Nous tenterons, autour d'une tentative de typologie de préconiser une analyse par rattachement.

### **Références bibliographiques**

- ANDERSEN, H-L and NOLKE, H., 2002, *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Actes du colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001, Berne, Peter Lang.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., 2003, Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe, in SCARANO, A. (a cura di), 2003, « *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'ora* », Roma, Bulzoni Editore.
- BLASCO-DULBECCO, M., 2006, L'Information Grammaticale (à paraître)
- COMBETTES, B, 2006, L'Information Grammaticale (à paraître)
- COMBETTES, B, 1998, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- FOURNIER, N., 1988
- LAMY, 1688
- MARCELLO-NIZIA, Ch., 1999, *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*. Paris : Ophrys.
- SABIO, F., 1995, "Micro-syntaxe et macro-syntaxe. L'exemple des compléments 'antéposés' en français », *Recherches sur le Français Parlé* n°13, 111-156.
- SCARANO, A. (a cura di), 2003, *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni Editore

## **Constructions détachées et expression des affects : une question aspectuelle ?**

Cette étude se propose d'examiner en quoi des noms et adjectifs d'affects (émotions, sentiments), utilisés dans la construction détachée en tête de phrase, peuvent être caractérisés du point de vue de leurs propriétés aspecto-temporelles. Il s'agira en particulier de montrer en quoi certains noms d'affects, dits *permanents*, ne réagissent pas de la même manière que d'autres, dits *transitoires* (terminologie empruntée notamment à Anscombe, 1996) lorsqu'ils apparaissent dans la construction détachée.

Trois des propriétés de la construction détachée - ici restreinte au syntagme construit autour d'un adjectif ou d'un participe - peuvent être résumées ainsi (cf. Combettes notamment 1998a et 1998b) :

- 1) d'un point de vue thématique, la construction détachée assure une continuité avec le contexte antérieur dans la plupart des cas, et en même temps, est cadre d'un énoncé postérieur.
- 2) la valeur de prédicat secondaire de la construction détachée se superpose à la prédication principale, et entraîne de ce fait une relation temporelle (de successivité ou de simultanéité) entre les deux prédicats, en particulier dans le texte narratif.
- 3) Dans la majorité des cas, la construction détachée peut être déplacée, notamment entre le sujet et le verbe.

Ces trois propriétés sont vérifiées dans les exemples qui suivent, où la construction détachée est utilisée pour exprimer un affect de type transitoire ;

Ex 1 : - « Je suis sûre que vous avez fait de votre mieux ». Soulagé, Harry se leva, ramassa son sac (...).

Ex 2 : Ce match était en train de devenir le plus déloyal que Harry ait jamais joué. Fous de rage, les joueurs de Serpentard ne reculaient devant aucun moyen pour s'emparer du souaffle.

En revanche, dans le cas des affects décrivant un état permanent, le lien thématique avec le contexte antérieur paraît plus sujet à caution. De même, il semble plus difficile de poser avec certitude une relation temporelle de successivité ou de simultanéité entre prédicat principal et secondaire. Enfin, le déplacement de la construction détachée semble moins naturel, voire contraint syntaxiquement.

Ex : D'une nature peu jalouse, Tom se surprit à rougir violemment.

? Tom, d'une nature peu jalouse, se surprit à rougir violemment.

?? Tom se surprit à rougir violemment, d'une nature peu jalouse.

L'étude consiste à vérifier cette hypothèse en repérant dans le corpus informatisé Frantext, (entrée choisie : romans de 1970 à 1990), toutes les constructions détachées (patrons syntaxiques examinés : adj ; adj ou part. + prep (det) N ; Prép + det + N ou adj) exprimant des affects transitoires et permanents et d'examiner pour chacune d'elles la validité de ces propriétés.

### **Références bibliographiques**

Anscombe, Jean-Claude. (1996) : « Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits », in *Les noms abstraits, histoire et théories*, Flaux, N., Glatigny, M. et Samain, D. (eds.), Lille, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 257-273.

Combettes, Bernard (1998a) : *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.

Combettes, Bernard (1998b) : « De la cohérence textuelle aux règles syntaxiques : le cas des constructions détachées », in *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. J. Baudry, J. et Caron Ph. (eds), hors collection, rubrique linguistique, PUL.

## Entre grammaire et rhétorique : L'hyperbate comme extraposition problématique

À travers les siècles, les structures à détachement ont retenu l'attention des grammairiens, mais aussi des rhétoriciens qui les classent dans les « figures de construction ». Parmi celles-ci, l'hyperbate – définie globalement comme une extraposition par inversion – est l'une des plus connues, en dépit de son flou conceptuel. Notre communication se propose d'effectuer une évaluation critique de cette notion, tout en examinant à quelles conditions elle peut avoir une validité opératoire.

En premier lieu, nous verrons que la problématique de l'hyperbate est double :

1) Envisagée comme une figure par les rhétoriciens, elle oscille entre la figuralité élargie, désignant toute inversion expressive (voir Quintilien), la figuralité restreinte, limitée aux inversions avec projection en fin d'énoncé (du type : « Albe le veut, et Rome », Corneille), et la figuralité douteuse, vue comme un défaut de style (ainsi pour Crevier). Ces problèmes typologiques, internes au domaine rhétorique, sont encore accrus par le fait que, dans toute une tradition grammaticale (représentée notamment par Sanctius), l'hyperbate recouvre des inversions relevant du fonctionnement standardisé de la langue.

2) À ce flottement de l'hyperbate entre un statut figural et non figural s'ajoute un problème terminologique : les mêmes phénomènes, dénommés « hyperbates » par les uns, sont décrits comme des « inversions » par les autres, tant dans l'histoire de la rhétorique (Condillac...) que dans celle de la grammaire (Bescherelle...).

En second lieu, nous appuyant sur un corpus littéraire écrit, nous montrerons comment, malgré ces problèmes, la notion d'hyperbate conserve encore sa pertinence en analyse du discours, pour peu qu'on en circonscrive la spécificité par rapport aux simples extrapositions par inversion. Cette spécificité peut être appréhendée dans un cadre théorique variationnel et pragmatique :

a) Sur le plan variationnel de la classe des inversions, l'hyperbate caractérise seulement les inversions saillantes à effet figural marqué au niveau de leur réception, lesquelles sont de plusieurs types. Ces inversions saillantes sont microsyntaxiques, lorsqu'elles consistent en des extrapositions phrastiques non enregistrées par la norme grammaticale (ex. : « Treize ans elle avait », Giono). Elles sont macrosyntaxiques quand elles mettent en relief la cohérence thématique d'une séquence verbale ou quand leur réitération engendre une matrice textuelle (cf. Proust). Elles sont encore intercodiques lorsqu'elles résultent de la projection des extrapositions orales dans le code écrit (ex. : « La sauvagerie des chats, faut connaître », Forlani).

b) Sur le plan pragmatique, l'identification figurale des inversions saillantes de l'hyperbate dépend des modalités de leurs mises en discours, ainsi que des compétences et des dispositions d'esprit de leurs énonciateurs. Surtout, ces inversions saillantes se remarquent par leur fort rendement fonctionnel au contact de ces derniers, lequel peut être cognitif, argumentatif ou pathémique selon le contexte de communication.

Au bout du compte, outre qu'elle illustre comment une construction à détachement peut être perçue comme une figure, l'hyperbate nous confirme que le critère structural ne suffit pas pour une analyse des extrapositions par inversion, mais qu'il est nécessaire de prendre en compte leurs conditions de réception.

## **Le détachement comme mode d'expression d'une prédication seconde de sens temporel**

Parmi les structures hypotaxiques utilisées pour exprimer une chronologie temporelle des événements décrits, il faut compter, à côté des structures conjonctives et corrélatives, certains types de constructions détachées (CD) que l'on peut considérer comme des structures prédicatives réduites. Constituant périphérique ou incise, la CD s'interprète alors comme une prédication seconde qui en s'ancrant sur la proposition principale instaure entre les "éventualités" des deux prédicats une relation temporelle d'antériorité ou de concomitance.

C'est cette opération de prédication de nature un peu particulière dont rendent compte certaines CD que je voudrais mettre en évidence à travers l'examen de quelques types de constructions. Les unes sont constituées de participes passés (nous les appellerons "participiales Vé), d'autres de participes présents ou de gérondifs ("participiales Vant ou en Vant"), d'autres encore font intervenir certains types de noms ("noms de phases"), certaines catégories d'adjectifs ("adjectifs temporaires", "adjectifs résultatifs"), d'autres enfin sont constituées par des "Adverbiaux de localisation spatiale"(abrégé ALS), véritables adverbes ou SN prépositionnels :

- (1) **Revenu à Paris**, il est parti de suite pour Vichy d'où il est revenu le soir même
- (2) **Quittant la route**, il traversa les labours givrés jusqu'à la forêt
- (3) **En revenant de l'école**, Nicolas faisant ses devoirs ou jouait avec son frère
- (4) Sa vie avait été honnête et laborieuse. **Vieillard**, les forces lui ont manqué, puis la maladie est venue
- (5) **Vivant**, on le comptait pour rien, **mort**, on parlait de lui sans cesse
- (6) Il gravit sans bruit l'escalier de pierre. **Sur le palier**, il s'arrêta, approcha son oreille de la porte

Ces diverses CD (dont on donne ici un petit échantillon) ont toutes en commun d'être interprétées comme le serait en pareil cas une subordonnée temporelle si ce prédicat second était remplacée par une véritable proposition (*quand P, une fois que P, maintenant que P, etc*).

Pour mieux caractériser et comprendre ce qui fait la particularité de ces CD, il convient tout d'abord, de voir plus précisément les propriétés que chaque type de constituant possède dans sa propre catégorie, qui lui permettent de remplir cette fonction de prédication seconde de valeur temporelle. Ces propriétés sont d'ordre syntaxique pour certains, notamment pour les verbes dans les participiales Vé ou Vant, mais elles sont également et surtout liées à des facteurs sémantiques de différente nature qu'il convient d'analyser finement. Ensuite, dans le cadre de la phrase dans laquelle entre la CD, et même au-delà dans le fragment de texte qui précède, il est nécessaire d'examiner certains facteurs temporels, aspectuels et spatio-temporels qui permettent et qui expliquent son statut particulier de prédicat second à valeur temporelle.

En effet, il ne suffit pas que les divers types de constituants mentionnés ci-dessus se retrouvent dans une CD, et même dans une CD en tête de phrase, pour qu'on obtienne obligatoirement un énoncé paraphrasable par une subordonnée temporelle. Beaucoup d'exemples pris dans la base Frantext montrent au contraire que la plupart de ces constituants, sinon tous, peuvent apparaître dans une fonction de CD, et même dans la position la plus favorable, en tête, sans qu'ils soient pour autant porteurs d'une relation temporelle impliquant un ordre chronologique dans le déroulement des faits et des événements. Nous nous contentons ici de deux exemples que l'on peut comparer respectivement à (1) et (6) :

- (7) **Soutenu par des copains**, le chanteur titubait entre les plantes vertes
- (8) Il ouvrit sans bruit la porte de l'armoire. **Sur le rayon**, il cueillit un chapeau en feutre vert acide

Corpus analysé : Frantext



## **A pragmatic account of Italian left peripheral Focus**

In the generative literature, a left peripheral Focus (LPF) in Italian is commonly believed to express ‘contrast’ (Zubizarreta 1998, a.o.). In this paper, I challenge the idea that LPF is only contrastive. I present data collected from native speakers by means of targeted tests. I discuss all possible contexts in which a sentence with a LPF occurs, and provide a unified pragmatic account for the interpretive effects related to such position.

I first show that LPF can also be non contrastive. An answer to a wh-question can also have a LPF. A possible answer to a wh-question is the Focus alone: I provide evidence that the fragment results from Focus movement to the left periphery, followed by ellipsis of the remnant sentence (cf. Merchant 2004). Thus, Focus can occupy a left peripheral position even when it is not contrastive. However, its position is not overtly visible because movement is followed by ellipsis.

I provide a pragmatic explanation for ellipsis licensing. Post-focal material is preferably elided if the sentence evokes the same set of alternatives as the previous sentence. This is normally the case in Q-A pairs (Q-A congruence). As for sentences with a contrastive LPF, they are not necessarily congruent, therefore ellipsis is not always licensed. I consider the incongruent cases (cases that do not allow ellipsis) as cases of ‘correction’. I claim that in such cases Focus can be left peripheral in order to maintain the syntactic structure of the previous sentence. This helps the hearer to grasp the corrective intention of the speaker. I also notice that a subject LPF is usually preferred than a direct object LFP. Possible explanations for this preference are given.

I then provide other data where LPF is not contrastive, such as (1) (stress is indicated with capitals).

- (1) Ora ricordo! una MAGLIETTA mi ha regalato Dario per Natale.  
now (I) remember a T-SHIRT to-me<sub>cl</sub> has given Dario for Christmas

In (1), that Dario gave something to the speaker has been under discussion in a previous discourse event that has taken place in a recent past and is now being recalled to attention (cf. Rochemont 1986). I assume that post-focal material is old information, and therefore requires an antecedent. Being the sentence uttered ‘out of the blue’, the hearer implies that the antecedent has to be recovered from that *previous* discourse event. This explain why Focus is in the left periphery.

Other similar cases are presented in which the interpretation of Focus derives from the assumption that post-focal material is anaphoric.

Assuming with Vallduvi’ 1992 that the Information Structure of the sentence is encoded at an *independent* level of the grammar, I claim that the left peripheral position of Focus is pragmatically, not syntactically motivated. In other words, what counts is the linear order of Focus and Background (or better, the presence or not of post-focal material). I eventually speculate on the possible degrees of the matching between information structure and syntactic representation.

### **References**

- Merchant, J. 2004, ‘Fragments and ellipsis’, *Linguistics and Philosophy* 27, 6, 661-738.  
Rochemont, M.S. 1986, *Focus in generative grammar*, J. Benjamins.  
Vallduví, E. 1992, *The Informational Component*, Garland.  
Zubizarreta, M.L. 1998, *Topic, Focus and Word Order*, MIT Press.

## **Segments détachés à valeur d'explicitation, d'inclusion, d'exclusion : à la limite de la prédication**

Forsgren (2000), en rapprochant l'apposition de l'attribut et de l'épithète, avait identifié trois types de relation sémantique : « *apposition attributive* - avec les sous-types prédicat typant, prédicat caractérisant, prédicat dénominatif -, *localisante et identifiante* » (p.33). L'idée première est qu'on peut avoir recours à chaque fois à une glose avec le verbe « être ».

Nous avons élargi la gamme des relations envisageables aux cas d'explicitation et d'inclusion qui posent des limites dans l'analyse par prédicat.

La lecture par explicitation est possible entre un terme à effet globalisant (*les protagonistes*) et son développement (en gras dans l'exemple) :

*Les différents protagonistes de la scène publique - **le pouvoir, le Destour, les forces politiques** - sont présentés de manière claire (Presse)*

Les différents protagonistes de la scène publique [sont] le pouvoir, le Destour, les forces politiques

On peut envisager facilement une glose en « être ». Avec un certain lexique et les formes à sens « indéfini » comme *aucun, personne, nul, etc.* le test est plus problématique :

*Mais j'ai toujours grand' mère avec moi... et puis je connais tout le monde, **le garde, le jardinier, les fermiers, les chiens...** (Frantext)*

?tout le monde [est] le garde, le jardinier, les fermiers, les chiens...

*Mais là, comme il descendait de cheval à la porte du Franc Meunier sans que que personne, **hôte, garçon ou palefrenier**, fût venu prendre l'étrier au montoir (...) (Frantext)*

? personne [est] hôte, garçon ou palefrenier

De plus, les pronoms indéfinis à valeur négative (*rien, aucun, nul et personne*) et même les groupes nominaux avec déterminant négatif (de type *aucun, nul...*) entraînent une particularité : le segment détaché est également à modalité négative. La glose en « être » est impossible :

*Ils se coulaient sans bruit le long du mur, et **aucun d'eux, pas même le plus petit et le dernier, qui avait un soufflet au derrière**, ne fit jamais un pas vers mon lit. (Littérature, Roman)*

?aucun d'eux [est] pas même le plus petit et le dernier

*Mais **personne, pas même l'opposition**, ne dispose d'un véritable programme politique ni de propositions pour sortir les neuf millions de Maliens de la misère. (Presse)*

? personne [n'est] pas même l'opposition

Pourtant formellement détachés, ces segments sont considérés par les grammaires traditionnelles comme des cas de coordination (Grevisse 1993, 13<sup>e</sup> éd.). Ils sont pourtant périphériques à la prédication première et, à ce titre, proches des appositions. En tenant compte de la dimension paradigmatique des relations, nous proposerons un classement des cas de détachement en revenant sur la limite fragile entre coordination et apposition. Nous inclurons la description des exemples à relation d'inclusion médiatisée par un relais de type *notamment, surtout, en particulier (Mes parents, en particulier mon père...)* et les cas d'exclusion avec *hormis, sauf, à part (Mes parents, hormis mon père...)*. La description porte sur le français écrit (sources Frantext, corpus DeLIC) et le français parlé (corpus DeLIC) à partir du concordancier Contextes (©Véronis)

**Étude prosodique d'un cas de détachement : les pronoms personnels de topicalisation et de focalisation dans un corpus de presse parlée en français**

Cette recherche a pour objet le fonctionnement actuel, à l'oral, des marqueurs prosodiques de topicalisation et de focalisation par dislocation dans la presse parlée et télévisée en français. Nous avons relevé, entre 1999 et 2005, dans des émissions radiophoniques et télévisées d'information (France Inter, France Info, TF1, A2) 65 séquences contenant des pronoms personnels détachés, soit *topiques* (entités à valeur thématique introduites explicitement par un opérateur discursif comme *quant à* ou *à propos de*), soit *focus* (la focalisation étant une opération syntactico-discursive mettant en exergue une information nouvelle, non présupposée ou non prédictible). Pour 22 séquences où nous n'étions pas sûr de la place de l'intonème après écoute, nous avons procédé à une étude acoustique par analyseur de mélodie et oscillogramme (WinCecil 2.1b - SIL sur PC) et dans quelques cas avec Praat 1.0 (spectrographie, oscillographie, extraction de Fo).

Un classement morpho-syntaxique et phonétique a été opéré. À droite, immédiatement après le sujet, env. 9 % des séquences sont conformes à la description prosodique généralement admise : prééminence mélodique encadrée par deux pauses. Ex. (10) [tsunami] le bilan français / lui / s'affine (Fr. Int. J. 06/01/05 8h). Le pronom personnel porte l'intonème de continuation majeure et forme groupe avec le sujet dans env. 29 % des séquences, dont env. 9 % après un pronom relatif. Ex. (14) [politique étrangère] la Maison Blanche elle met la pression (A2 J. 22/10/02 20h). Dans 35 % des séquences, le pronom personnel placé immédiatement après le verbe ou le syntagme verbal apparaît comme un pur segment porteur de l'intonème de continuation. Ex. (19) [Auschwitz-Birkenau] Chirac a inauguré lui le Mémorial de la Shoah à Paris (Fr. int. J. 12/01/05 05 8h). À l'intérieur du syntagme verbal, le pronom personnel est affecté d'une montée mélodique s'il n'est pas suivi immédiatement d'une syllabe accentuée. Le rôle du pronom détaché en finale d'énoncé semble être sémiotique (cliché mélodique où le pronom assume une fonction rythmique d'épithèse). Ex. (31) [météo] la température est frisquet elle/ (Fr. Int. J. 08/11/99 8h) Les séquences que nous avons relevées ont généralement une valeur de contraste et d'explicitation, mais le pronom suivi de *aussi* a une valeur est confirmative et énumérative. Une ou deux liaisons peut souder le groupe où figure le pronom disloqué. Ex. (39) [urgentistes] les infirmières sont elles aussi en grève (TF1 J. 05/04/05 13h15). La liaison est un indicateur sociolinguistique dont le rôle est valorisant ; l'enjeu social est important dans une parole qui s'adresse à des millions d'auditeurs. Nous avons relevé des liaisons sans enchaînement, marque stylistique valorisante et liée à l'accent didactique. La focalisation peut être confondue avec la reprise du sujet par un pronom clitique, ou avec une interrogation à sujet inversé si la montée finale est faible : le pronom prolonge la forme verbale phonétiquement liée ; c'est comme un morphème flexif postfixé au verbe. Des enchaînements vocaliques et des assimilations consonantiques attestent la cohésion du groupe verbe-pronom. Le pronom disloqué à droite reçoit majoritairement l'intonème de continuation majeure ou mineure et forme un groupe intonatif avec le verbe ou le premier terme du syntagme verbal.

Dans la majorité des séquences analysées, les pronoms disloqués n'ont pas de fonction de mise en contraste paradigmatique. Certaines potentialités de la langue peuvent se réaliser ou non en fonction de la contextualisation : nous sommes peut-être en présence de l'extension d'un trait de style oral, d'ordre discursif et à fonction didactique, qui ré-émerge à l'écrit.

## **Comment opère le tiret double ?**

### **Éléments pour une « grammaire » du décrochage chez J. Gracq**

La présente communication se propose d'aborder la question de la discontinuité syntaxique à travers le décrochage opéré par le double tiret. D'un point de vue général, l'analyse des segments « détachés » engage une double visée, le détachement supposant « une sortie du cadre propositionnel », alors que l'addition et l'ajout « supposent une entrée dans ce cadre » (Neveu 2004). Elle repose dans tous les cas sur l'hypothèse de la secondarité de l'opération s'exerçant sur une base prédicative. Les travaux récents sur le décrochage par le double tiret (Authier-Revuz & Lala 2002 ; Gardes-Tamine 2004) recourent ainsi aux notions d'ajout et d'insertion. Dans cette communication, il s'agira, d'une part, de retenir les facteurs syntaxique, sémantique et lexical, textuel et pragmatico-énonciatif – en mettant en relation la phrase et le texte (Combettes 1998, Combettes & Charolles 1999, Neveu 1998, 2000) – mais aussi sémiotique : la convocation de concepts et modèles d'analyse de la sémiotique tensive (Fontanille 1998) et leur mise à l'épreuve d'un corpus de textes de J. Gracq viseront à décrire le décrochage dans la perspective du discours en acte et de la signification en devenir. D'autre part, revue à la lumière de la sémiotique, la notion de décrochage devra permettre d'affiner l'analyse en distinguant plusieurs types de segments encadrés par des tirets doubles, dont certains paraissent éprouver les limites mêmes de ce que peut recouvrir la notion de détachement.

La démarche consistera, d'abord, à décrire les différents cas de figure répertoriés : l'accent sera mis sur la nature et l'organisation interne des groupes décrochés, leur position dans la phrase / l'unité textuelle, les effets de rattachement, les fonctions, envisagées également dans une perspective rhétorique (Morel & Danon-Boileau 1998) (fonctions de cadrage, de modalisation et de commentaire méta-discursif, de spécification, d'explicitation, d'illustration..., mais aussi de transition). Ensuite, on prendra en considération les variations sur les deux axes de l'intensité (qui concerne la force énonciative, l'affectivité, la prédication assumptive) et de l'étendue (qui concerne le déploiement dans l'espace et le temps de la séquence, en relation aussi avec la gestion de l'aspect iconique) pour caractériser le changement de plan au-delà même de l'opposition aspectuelle : après la description des phénomènes de tension et de rythme, on s'intéressera au « mode d'existence » des contenus, en émettant l'hypothèse que le segment décroché fait accéder à la « réalisation » (Fontanille 1998) des contenus entrant en concurrence, selon des modalités à préciser, avec les contenus « potentialisés » par l'interruption de la ligne discursive et textuelle, qui sont maintenus comme référent thématique et mis en attente, avant d'être « actualisés » par le contexte de droite, après le tiret fermant. On terminera par des cas de figure échappant (au moins partiellement) à cette description : le « décrochage de reformulation » (ex. : « Une de ces concrétions – un de ces *échangeurs* plutôt, riches d'images entretissées – s'est formé pour moi [...] », *Les eaux étroites*) ; la mise sur le même plan d'unités propositionnelles successives, pourvues d'une autonomie syntaxique et référentielle, dont la structure rappelle celle de la juxtaposition (ex. : « La beauté fugace du visage de Vanessa se recomposait de la buée de chaleur [...] – le jour aveuglant de la mer s'embrasait au foyer retrouvé de milliers de regards où j'avais tenu – un rendez-vous m'était donné [...] », *Le Rivage des Syrtes*).

#### **Références**

- Authier-Revuz, J. & Lala, M.-C. (éds), *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2002.
- Combettes, B., *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys, 1998.
- Combettes, B. & Charolles, M., « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours » *Langue française*, 121, 1999, 76-116.
- Fontanille, J., *Sémiotique du discours*, Limoges, PULIM, 1998.
- Gardes-Tamine, J. *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin, 2004.

- Morel, M-A. & Danon-Boileau, L., *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Paris, Ophrys, 1998.
- Neveu, F., *Études sur l'apposition*, Paris, H. Champion, 1998.
- Neveu, F., « De la syntaxe à l'image textuelle. Ponctuation et niveaux d'analyse linguistique », *La licorne*, 52, 2000, 201-215
- Neveu, F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, A. Colin, 2004.

## Interrogatives indirectes antéposées

### 1. Objet de l'analyse :

On se propose d'étudier, à partir de clauses en *si*- particulières, le rapport entre *P* interrogatives indirectes et *P* circonstancielle. A la suite des travaux de Sabio sur les compléments antéposés (1991, 1995), on verra que, dans certaines structures, la *si P* détachée a une fonction de régime (i.e. c'est une interrogative indirecte dans une position marquée), dans d'autres la fonction de circonstant (i.e. c'est une conditionnelle cadrative « classique »). Mais il n'est parfois pas évident de distinguer les deux fonctionnements. Exemples :

- (1) Et il n'a pas le droit de se conduire comme il est en train de le faire. Si je lui pèse, qu'il le dise. [Beauvoir < frantext]
- (2) S'il supprime ce qui le gêne ou accentue ce qui le touche, nul ne le voit. [Faure < frantext]
- (3) Et ça fait trois ans qu'on le fait / et tous les journalistes qui sont venus participer / et qu'ont écouté / tous les scientifiques de renom venir / i=<sup>^</sup>ont discuté / si i=<sup>^</sup>étaient pas d'accord / i= disaient d'ailleurs \ . ben si i- veulent pas venir / i= viennent pas \ [oral tv < GC, 2001]
- (4) S'ils sont pas rentrés dans notre délire c'est de notre faute [oral, DELIC]
- (5) Si tu te souviens pas c'est pas grave. [Queffélec < frantext]

### 2. Syntaxe

On se demandera si on a affaire à une *si P* circonstancielle ou une *si P* interrogative et on tentera de montrer que les phénomènes de détachement favorisent l'installation d'ambiguïtés ; en effet, pour de nombreux exemples, il n'est pas possible de décider entre les deux analyses concurrentes. Les « locutions modales » comme *c'est pas grave*, *ça m'est égal*, *qu'importe*, etc. compliquent l'analyse.

Dans la majorité de ces exemples en *Si P, Q*, la partie *Q* contient un pronom qui anaphorise le fait présenté dans *P*. D'une certaine manière, la proposition « cadrée » *Q* prédique sur la proposition « cadrante » *P*. Il s'agit d'un cas particulier de « constructions coucou », décrites par Muller (1996).

### 3. Rendements sémantiques

On montrera d'une part que la valeur sémantique n'est pas la même si c'est un régime ou un circonstant en position détachée. D'autre part, lorsque l'anaphorique est en position de sujet (ex. 4 et 5) la différence de sens est minime, et cela semble coïncider avec les cas où on a une homonymie de construction.

### 4. Rapport entre marquage de la modalité et syntaxe

L'élément *si P* détaché à gauche est soustrait à la portée des modalités, mais son statut syntaxique peut varier (régime, circonstant, ou autre ?). La mise hors rhème d'un complément régime, en l'antéposant par exemple, ne modifie pas sa qualité de régime. Il faut donc distinguer le marquage de la modalité de la fonction syntaxique de l'élément concerné : ce n'est pas parce qu'un élément échappe aux modalités qu'il n'est pas dans la valence du verbe de l'énoncé-noyau.

### 5. Corpus

Les données sont issues de la base *Frantext*, de la presse écrite, d'œuvres littéraires diverses, de corpus oraux (corpus du GARS / DELIC, par exemple) et de divers travaux sur *si*-.

### Un cas peu étudié de détachement : les éléments régis en épexégèse

Les corpus de langue parlée révèlent de nombreux exemples de compléments en épexégèse, ie «destiné[s] à compléter, à expliquer après coup la première énonciation » ( Bally-1950 : 59). Ainsi dans (1) extrait d'un corpus aligné transcription /son où le // représente une frontière prosodique majeure et le / une mineure :

- (1) elle a récupéré les petits graviers avec les petites gouttes de peinture / et puis elle les a frottés // pour les recycler [coralrom]

Le groupe prépositionnel « pour les recycler » est énoncé isolément du verbe qui précède et complète son sens. Dans (2), verbe et groupe prépositionnel sont énoncés par deux locuteurs différents :

- (2) L1 je sais pas j'ai vu une émission la dernière fois  
L2 avec Alain [escalade]

Ces constituants détachés possèdent des propriétés contradictoires. Ils répondent positivement à certains des tests qui révèlent une relation de rection, ie de dépendance, par rapport à la catégorie rectrice du verbe : la reformulation par extraction (1a), la proportionnalité à un pronom(1b) :

- (1a) c'est pour les recycler qu'elle les a frottés  
(1b) elles les a frottés pour ça

mais à la différence des régis liés, ils situent hors de la portée de la modalité du verbe. Ainsi l'énoncé lié suivant,

- (3) je reçois l'agenda du gouvernement // avec un peu de retard /[coralrom]

ne peut être formulé avec un complément en épexégèse. Cf.(3a) :

- \*(3a) je ne reçois pas l' agenda du gouvernement // avec un peu de retard

Les constituants détachés en épexégèse peuvent être de nature phrastique. Dans (5),

- (5) celui qui avait des châtaigniers il les il les séparait des dix châtaigniers du voisin par une ce qu'on appelle una tramezana [...] // pour que chacun ramasse ses châtaignes [Coralrom]

l'élément introduit par *pour que* fait l'objet d'une énonciation indépendante. Néanmoins sémantiquement, il apparaît comme portant sur le contenu propositionnel qui précède auquel il apporte une détermination sémantique de type conséquence ou but. On peut caractériser syntaxiquement cette relation en faisant appel à deux critères : la reprise par *et cela* (5a), et la modification par un adverbe paradigmatissant (5b) :

- (5a) celui qui avait des châtaigniers il les il les séparait des dix châtaigniers du voisin par une ce qu'on appelle una tramezana [...] // **surtout** pour que chacun ramasse ses châtaignes

- (5b) celui qui avait des châtaigniers il les il les séparait des dix châtaigniers du voisin par une on appelle una tramezana [...] // **et cela** pour que chacun ramasse ses châtaignes [Coralrom]

la bonne équivalence entre (5),(5a) et (5b) permet d'analyser le constituant détaché comme un complément régi par le verbe qui précède. Là encore, il est hors de la portée des modalités du verbe recteur. Cf (5b) et (5c) :

- (5c) il ne les séparait pas des dix châtaigniers du voisin pour que chacun ramasse ses châtaignes (mais pour d'autres raisons)

\* (5d) il ne les séparait pas des dix châtaigniers du voisin // pour que chacun ramasse ses châtaignes

(5d) est sémantiquement absurde car la négation ne peut porter que sur le verbe recteur. Les constituants de nature phrastique en épexégèse semblent en outre ne pas être contraints en termes de syntaxe interne. Ainsi (6) :

(6) c'est peut-être que dans leur jeunesse bon les parents ont pas insisté + pour que les les filles elles travaillent [COMMERCE]

présente une construction, avec un élément détaché en tête, « les filles elles » que l'on relève habituellement dans les principales.

L'objectif de cette communication est double. Nous présenterons tout d'abord une première description des propriétés des constituants détachés en épexégèse, en étudiant notamment le cas de *pour que* dans des corpus oraux. Cette description permettra de préciser les contraintes portant sur les constructions en épexégèse et de mettre en évidence certaines caractéristiques selon la nature phrastique ou non du constituant détaché. Nous montrerons ensuite que l'on peut rendre compte de ces énoncés dans le cadre de l'approche macro-syntaxique tel qu'elle a été développée par C. Blanche-Benveniste (1990) et Deulofeu (2003), et ce sans avoir recours à la notion d'ellipse.

### Références bibliographiques

BALLY Charles, 1950, Linguistique française et linguistique générale. Berne.

BLANCHE-BENVENISTE, C. et alii, 1990 *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, éd. du CNRS, coll. Sciences du langage.

DEULOFEU, J., 2003 : «L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'occam contre les notions inutiles ? » in SCOLIA ; n°16, Publications de l'université Marc Bloch, Strasbourg, pp. 77-95.

GREEN, Georgia, 1976, « main clause phenomena in subordinate clause », *Language* 52, 382-397.



### **Apostrophe linéarisée et type(s) de relation avec la proposition hôte**

La discontinuité syntaxique, à l'œuvre dans le schéma {segment apostrophique + proposition hôte}, implique un questionnement plus général sur la syntaxe globale de l'énoncé : « comme les autres formes de discontinuité structurelle de l'énoncé, les segments en adresse interrogent les frontières de la syntaxe en ce qu'ils sont situés au centre de la relation entre la constituance d'une entité syntaxique et la linéarisation de ses parties constitutives. (Neveu 2003b : 27).

Ma contribution tentera d'éclaircir la relation entre ces deux constituants en discutant la thèse de leur autonomie / interdépendance (cf. Neveu 2003a et b). Pour ce faire :

1. je reprendrai l'idée d'une similarité formelle et fonctionnelle des apostrophes et des topiques antéposés (disloqués ou non liés), et les limites de cette ressemblance, signalées par Marandin (1998), les topiques, contrairement aux apostrophes, ne pouvant pas être intégrés entre le sujet et le verbe, ce qui constitue « un accroc de taille pour le rapprochement effectué par Lambrecht sur une base distributionnelle ». Je discuterai également les restrictions distributionnelles de l'apostrophe évoquées par ces auteurs, qui me semblent modulables.

2. Je tenterai ensuite d'aller un peu plus loin dans l'exploration de la relation entre le segment apostrophique et la proposition hôte, en doublant la perspective syntactico-prosodique du détachement d'une réflexion énonciativo-syntaxique, et en explorant l'acte de parole qui sous-tend les topiques (disloqués ou non liés) d'une part, et les processus apostrophiques d'autre part. Cela me permettra de les discriminer radicalement : dans l'énoncé *Le chocolat, j'adore / je l'adore, le chocolat* est pris dans un acte élocutif, alors que dans *Maman, j'adore le chocolat, Maman* est pris dans un acte allocutif dont il est partie prenante, voire qu'il discrimine précisément en tant qu'acte allocutif. Dans le premier énoncé, la coénonciation n'est pas explicitée, alors qu'elle l'est dans le second. Il ne peut donc y avoir aucune similarité sur le plan énonciatif. Dans tous les cas, l'apostrophe souligne qu'il s'agit d'un énoncé adressé, et établit un lien direct entre les coénonciateurs, même si l'énoncé est délocutif de bout en bout. La construction de la sphère coénonciative prévaut ainsi sur le canon syntaxique. L'interdépendance des deux segments peut être marquée syntaxiquement (indices de la personne dans la proposition hôte) ou non, elle est par contre toujours repérable énonciativo-syntaxiquement.

3. Dans une perspective macrosyntaxique, je montrerai enfin que cette interdépendance est fondatrice du tout textuel, impliquant une lecture adressée d'un texte qui peut être par ailleurs en désengagement de la personne, travaillant l'effacement énonciatif (cf. par exemple les *Caractères* de La Bruyère). La *conversion pragmatique* qui transforme « un usage descriptif en usage déictique » (Pop, 2001 : 261) met en place un mode interpersonnel, ce qui modifie la production de sens du tout textuel.

Mes exemples, tous attestés, seront empruntés à des discours quotidiens et littéraires, écrits ou oraux.

#### **Références bibliographiques**

- Lambrecht K., 1998, « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues*, volume 1, n° 1, 34-45.
- Marandin J.-M., 1998, « Grammaire de l'incidence », version HTLM, <http://www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin>
- Neveu F., 2003a, « Détachement, adjonction, discontinuité, incidence... », in Neveu F. (éd.), 7-19.
- Neveu F., 2003b, « Grammaires de l'adresse. Aspects de la discontinuité syntaxique », in Neveu F. (éd.), 27-42.
- Neveu F. (éd.), 2003, « Linguistique du détachement », *Cahiers de praxématique* n° 40, Montpellier : Praxiling - Université Paul Valéry.
- Pop L., 2001, « Le détachement dans le groupe nominal : l'hypothèse de la conversion pragmatique », in *Le Syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, Amiot D., De Mulder W. et Flaux N. (éd.), Arras : Artois Presses Université.

**Pour une linguistique du rattachement**

En 1963, dans son ouvrage *Nouveaux regards sur la langue française*, Marcel Cohen, à propos d'énoncés comme :

*mon oncle a deux filles, blondes  
venez chez moi, demain*

constatant que « de plus en plus de grammairiens s'habituent à parler d'adjectifs détachés, d'adverbes détachés », adoptait le qualificatif de détaché, pour désigner un fait syntaxique intéressant d'autres compléments comme :

*croyez-vous, sur son balcon, ma voisine a fait pousser des pois de senteur*

On utilisait auparavant d'autres qualificatifs : compléments ambiants (Damourette et Pichon), Énoncés segmentés opposés à liés (Bally). Instituer le détachement, c'était reconnaître la position dominante d'une conception de la syntaxe posant comme unité première la **construction liée** dont les autres sont considérées comme dérivées par une opération de « détachement » portant sur certains de leurs éléments. Ce privilège accordé à la construction liée, qui trouvait un renfort théorique dans les courants inspirés de la grammaire générative avec l'axiome S comme source de toute structure syntaxique, n'a pas toujours été dominant. Une autre tradition, par exemple, posait comme primitif l'énoncé segmenté fondé sur la parataxe (Meillet et Vendryès, Bally) dont l'énoncé lié serait issu par une sorte de condensation de la forme.

Selon MV le grec ancien serait ainsi passé de la construction en parataxe de l'adjectif (donc détaché) :

*akhilleus ekei megas* (Achille est étendu, dans toute sa grandeur)

à une construction en hypotaxe (donc liée) par développement de la syntaxe de rection :

o megas akhileus ekei

IL existe donc à côté des linguistiques du détachement des linguistiques du rattachement qui posent le problème de la diversité des formes syntaxiques en termes de **modes de rattachement** par lesquels des syntagmes sont unis pour former des énoncés. Il serait intéressant d'étudier les causes intellectuelles de la prise de pouvoir du détachement sur le rattachement en linguistique française, notamment pour les changements que cela révèle dans les représentations que les linguistes se font de la langue. Nous laissons ce problème aux historiens de la linguistique. Il est en revanche du ressort du linguiste d'établir laquelle de ces deux perspectives est la plus adéquate pour décrire les faits de langue. Si l'on prend en compte seulement les données de la langue écrite scolaire, on peut maintenir que la linguistique du rattachement est une simple « variante notationnelle » de la linguistique du détachement. Mais la prise en compte d'un grand nombre de données, notamment celles provenant de corpus oraux nous amènent à conclure qu'il n'en est rien et à soutenir que la linguistique du rattachement est à la fois théoriquement mieux fondée et empiriquement plus adéquate que la linguistique du détachement. Cette conclusion suppose évidemment que l'on donne un sens précis à la notion de détachement : on dira qu'un constituant est détaché s'il peut une position syntaxique liée correspondante (épithète détachée par exemple) C'est là, à notre sens l'axiome de la version forte de la linguistique du détachement. Il existe une version faible de cette linguistique qui n'impose pas de position liée correspondante, mais alors cette position ne se distingue pas d'une linguistique du segmenté par rapport au lié.

Nous rappellerons d'abord que certains linguistes contemporains du français avaient certes reconnu depuis longtemps l'inadéquation de la version forte du détachement : certains constituants un peu vite analysés comme détachés ne pouvaient pas l'être puisque ils n'avaient pas de position liée possible (Hirschbuler 74, Deulofeu 77),

Mais ces travaux n'ont guère ébranlé les convictions des partisans français du détachement, puisqu'il a fallu attendre 2004 pour qu'ils soient repris dans l'étude de Le Querler à travers le thème du « nominativus pendens ». Plus systématiquement fondés sur des comptages précis, les travaux récents de Du Bois (2003) et Lambrecht (à paraître) sur la « Preferred argument structure » soutiennent que la forme basique des énoncés à compléments multiple est la forme segmentée et que les cas de rattachement supposent une structure informationnelle marquée.

Le propos essentiel de notre communication sera d'apporter deux autres arguments empiriques en faveur d'une linguistique du rattachement.

1) le cas des énoncés du type ;

*je l'ai rencontré j'avais trois ans*

*les cantinières elles travaillent on dirait des infirmières*

Ces énoncés ont été étudiés par Deulofeu (1988) et Choi Roiussarie (2003) et mettent en évidence une dissymétrie intéressante entre forme segmentée et forme liée.

2) le cas des énoncés tels que :

mes parents ils sont nés mon père est d'ici puisque[...] et ma mère elle est alsacienne elle est née euh **Getwiller** Duré, 2,6

-je m'occupais euh **tout ce qui était transmission** Jonquet, 2;16

-L1 il y a [/] il y a [/] il y a vraiment des petites boutiques sympas // ma jupe noire là / **que Marie-Laure m'a dit / ouais / elle est sympa** / avec les poches tout en bas /

LZ: oui //

LI: ben je l'ai achetée là-bas //

-c'est un bouquin **que : excusez-moi**

Nous montrerons que le statut des constituants en gras qui se présentent comme des formes non canoniques d'éléments régis, en raison de l'absence des marques de rection ou des contraintes de sous catégorisation, est plus aisé à interpréter dans le cadre d'une linguistique du rattachement que dans celui d'une linguistique du détachement.

## Typologie du détachement et organisation de l'information dans les langues et les discours

Posant pour l'étude de la Structuration Informationnelle (SI) de discours situés sur un continuum //conversation quotidienne – discours médiatisé// l'hypothèse d'une organisation doublement tripartite de l'information (3 niveaux et 3 constituants énonciatifs), on dégagera à partir de l'Énoncé communicatif minimal, support de stratégies binaires 1 (Thème-Rhème) ou 2 (Rhème-Mnémème), la hiérarchie organisationnelle du discours (prosodie – particules énonciatives (PEN) – ordre des mots). La démonstration s'appuie sur le rôle-pivot du Mnémème (Mn), apparenté à l'Antitopic des grammaires constructionnelles mais défini en termes d'information scalaire et d'énonciation textuelle : construction détachée finale en voie de grammaticalisation, il participe à la cohésion sémantico-interactionnelle du discours.

La théorisation des opérations de détachements – détachement initial (DI) et détachement final (DF), s'inspirant à l'origine de l'analyse de corpus de terrain, narratifs et dialogiques, dans quelques langues nord-occidentales du domaine ouralien, où l'incidence du DF est forte, ex.

### (same du Nord)

[– Y avait-il très peu d'argent alors ou bien ... ?]

– *Na gal dat uhccán leai dalle dan áigge ruhta* [DF]

PEN ouvr. PEN aff. PEN thémat. en petite quantité (adj.essif.sg.) était (3 prêt.sg.) alors (adv.) ce (dém.acc.sg.) temps (acc.sg.) argent (nom.sg.)

« Ah oui ça il y en avait peu alors à l'époque de l'argent [DF] »,

s'est enrichie d'une part de l'observation de l'évolution typologique des langues ouraliennes, imbriquées dans un environnement indo-européen de l'écrit, d'autre part de l'application de la méthodologie initiale à des dialogues plurilingues d'oral simulé (théâtre) et à leurs traductions.

Au-delà de l'évaluation du degré d'oralité d'une langue et/ou de ses registres, la problématique plus générale de la linéarisation du discours et des processus cognitifs qui la sous-tendent nous conduira à argumenter en faveur de l'intégration des DI et DF dans une perspective de SI textualo-discursive, notamment pour ce qui est du repérage

- des thématisations internes, ex.

### (français du Sud-Ouest)

– *Son père s'était tiré ailleurs / alors le gosse [DI interne] ben on le voyait plus beaucoup à l'école pardi.*

- des fonctions cohésives du DF, qu'oblitérent une analyse purement syntaxique de la SI, ex.

### (finnois de Californie)

[– Quand ton père est-il arrivé en Amérique ?]

– *∂ Minu ISÄ... lähti merelle / kun hän oli kuudentoista vuotias. (...) Mutta minä en tiedä koska hän / juuri tuli / Amerikkaan* [DF].

« Mon père... a pris la mer / quand il avait seize ans. (...) Mais je ne sais pas quand il / est arrivé exactement / en Amérique [DF]. »

### Critère prosodique et interprétation : le cas des adverbes de phrase

Nous nous proposons d'étudier le fonctionnement de la construction détachée « par prosodie » dans l'interprétation des adverbes de phrase du type *évidemment*, *naturellement*, *forcément*, *vraisemblablement*, etc. La description du rôle du détachement prosodique dans l'interprétation des énoncés comportant ce type d'adverbe ne va pas de soi en effet.

Le détachement prosodique ne se confond pas avec la présence de deux virgules à l'écrit, comme le rappellent Bonami, Kampers et Godard (2004). Celle-ci est un phénomène qui apparaît comme très aléatoire quand on examine des corpus un peu étendus ou quand on procède à des sondages dans le Web. On trouve ainsi de très nombreux exemples où l'incidence prosodique paraît nécessaire mais ne se manifeste pas graphiquement par des virgules (cf. : « Ce n'est que cela, Mme de Guermantes ! (...) je contemplais cette image qui **naturellement** n'avait aucun rapport avec celles qui, sous le même nom de Mme de Guermantes, étaient apparues tant de fois dans mes songes » (TLF, s.v. *colorer*) : il est clair ici que *naturellement* est employé comme adverbe de type « modal ». Mais il arrive aussi que phonétique et interprétation coïncident ; (cf. : « Cela n'empêche pas, **naturellement**, que nous ayons des relations étroites avec d'autres pays : L'Espagne, l'Italie et beaucoup d'autres (*Le Monde* 97T1.TXT). Nous ne tiendrons compte ici que du phénomène phonétique, ce que Bonami *et al* appellent l'« incidence ».

Par ailleurs, place syntaxique et interprétation « modale » vs « de manière » ne sont pas nécessairement liées. Molinier et Levrier (2000) l'ont montré à propos de *naturellement* et de *vraisemblablement* qui, dans certains contextes, sont ambigus. Ainsi (nous reprenons ici très librement ces auteurs, pp 96-98), placé en tête de phrase ou à droite du sujet, *naturellement* est normalement interprété comme adverbe modal (*Naturellement*, *Paul a parlé de ce problème / Paul **naturellement** a parlé de ce problème*) Mais à droite de l'auxiliaire verbal et en dehors de toute emphase, l'adverbe peut être interprété comme modal ou comme adverbe de manière (*Paul **a naturellement** parlé de ce problème*). Tandis qu'à droite du verbe, en dehors de toute emphase, il est interprété uniquement comme adverbe de manière (*Paul a parlé **naturellement** de ce problème / Paul a parlé de ce problème **naturellement***).

Nous voudrions essayer de préciser le domaine de pertinence du critère prosodique, en tenant compte, évidemment, de la place et des constructions syntaxiques, et voir dans quelle mesure il doit être pris en compte pour décrire les variations interprétatives (sémantiques et pragmatiques) des adverbes de type modal (au sens large). Et cela, non seulement dans les énoncés de type assertif exemplifiés plus haut, mais aussi dans des énoncés interrogatifs (*Naturellement* (,) *est-ce que l'on me demande mon avis à moi ?*) et dans des énoncés injonctifs (*Naturellement* (,) *va acheter le journal ! Ne touche à rien* (,) *naturellement !*). Et également dans des constructions faisant intervenir la conjonction *que* (*Naturellement* (,) *que nous aimerions bien aller à Nancy!*).

### **Les subordinées comparatives détachées**

La problématique ici étudiée est celle des constructions comparatives dans lesquelles la subordinée (elliptique ou non) est détachée par rapport à la matrice.

**0.** Le détachement est signalé par deux types de marques : des marques de rupture et des marques de position (cf. Combettes).

- Rupture : la subordinée manifeste un certain degré d'autonomie par rapport à la matrice ; d'où, entre les deux, une rupture de la courbe intonative à l'oral et divers signes de ponctuation à l'écrit (virgule, tiret, parenthèse, points de suspension)

- Position : cette autonomie a pour corollaire la mobilité : la subordinée peut être non seulement postposée à la matrice, mais également antéposée ou insérée à l'intérieur de celle-ci (ex : *Marie est jolie, comme sa sœur* ; *Comme sa sœur, Marie est jolie* ; *Marie, comme sa sœur, est jolie*) ; de plus, s'agissant des comparatives corrélatives, le détachement a pour effet de concaténer le déclencheur (*plus, moins, autant*) avec le *que* (ex : *Marie est jolie, plus/moins/autant (\* aussi) que sa sœur* ; *Plus/moins/autant (\* aussi) que sa sœur, Marie est jolie* ; *Marie, plus/moins/autant (\* aussi) que sa sœur, est jolie*).

Ces constructions contrastent avec celles où la subordinée est intégrée sans rupture à la suite de la matrice (dont le déclencheur fait alors partie intégrante) ; ex : *Marie est jolie comme sa sœur* ; *Marie est plus/moins/aussi (\* autant) jolie que sa sœur*.

L'analyse s'appuiera sur un corpus d'énoncés attestés, majoritairement littéraires (issus de Frantext et de diverses autres sources).

**1.** On étudiera tout d'abord le fonctionnement de *comme* et de la séquence 'déclencheur + *que*' dans les comparatives détachées. A la suite de P. Le Goffic, ces marqueurs seront analysés comme « chevillant » deux prédications — dont il s'agit, en l'occurrence, de déterminer la nature exacte : car contrairement aux constructions intégrées, où *comme* et *que* chevillent le prédicat de la subordinée à celui de la matrice, dans le cas des constructions détachées la portée de ces marqueurs n'est pas intrapredicative.

Il sera montré, dans la perspective de C. Guimier, que les marqueurs introduisant une subordinée comparative détachée ont, par rapport à la matrice, une portée tantôt extrapredicative (ex : *Comme sa sœur, Marie est jolie* ; *Marie est douce, autant que sa sœur est brutale*), tantôt exophrastique (ex : *Comme dit son frère, Marie est jolie-jolie*). Dans le premier cas, le chevillage se fait au niveau de prédicats sous-jacents à valeur constative ('*C'est le cas que Marie est jolie, comme c'est le cas que sa sœur est jolie*' ; '*C'est autant le cas que Marie est douce que c'est le cas que sa sœur est brutale*') ; dans le second cas, il opère entre des prédicats énonciatifs ('*Je dis que Marie est jolie-jolie, comme son frère dit qu'elle est jolie-jolie*').

**2.** On s'attachera ensuite à caractériser, au plan sémantique, les valeurs de la comparaison induites selon le type de portée. Les comparatives intégrées expriment une comparaison similitive sur la base de l'identité de manière d'être ou de faire (*Marie est jolie comme sa sœur* = '*Le mode selon lequel Marie est jolie est le mode selon lequel sa sœur est jolie*') ou une comparaison quantitative sur la base d'une égalité/inégalité de degrés (*Marie est aussi/plus/moins jolie que sa sœur* = '*Le degré selon lequel Marie est jolie est égal/supérieur/inférieur au degré selon lequel sa sœur est jolie*'). Les comparatives détachées à portée extrapredicative expriment l'analogie entre situations (*Comme sa sœur, Marie est jolie* = '*De même que sa sœur est jolie, de même Marie est jolie*') ou l'égalité/inégalité d'adéquation des situations (*Marie est douce, autant que sa sœur est brutale* = '*La douceur de Marie est aussi adéquate (à la réalité) que la brutalité de sa soeur*'). Quant aux comparatives détachées à portée exophrastique, elles marquent l'analogie énonciative (*Comme dit son frère,*

*Marie est jolie-jolie* = 'De même que son frère dit que Marie est jolie-jolie, de même je dis que Marie est jolie-jolie'.

On remarquera au passage que le caractère intégré ou détaché de la subordonnée n'est pas toujours décidable, et l'on présentera des exemples attestés donnant lieu à plusieurs interprétations possibles (ex : *Il y a là-bas une cascade qui tombe du haut des rochers comme celle de Terni* ; *Au café de Montmartre, on y achète autant qu'on y boit*).

3. On analysera enfin les comparatives détachées au plan de la structure communicative de l'énoncé, en nous inspirant des travaux de C. Blanche-Benveniste sur la langue parlée. Il sera montré qu'en surface, les diverses positions que la subordonnée est susceptible d'occuper laissent la matrice en position stable de « noyau » (rhématique), cependant que la subordonnée joue un rôle thématique si elle est antéposée en « préfixe », un rôle de commentaire après coup si elle est postposée, et un rôle d'incidente si elle est insérée au sein de la matrice. A cet égard, la construction de *Comme sa sœur, Marie est jolie* serait comparable (*mutatis mutandis*) à celle de *Le chocolat, j'aime*.

Cette analyse permettra de distinguer les subordonnées comparatives détachées, d'un autre type de construction : à savoir les constructions (surtout productives à l'oral) où c'est la matrice (et non plus la subordonnée) qui est déplacée, cette fois en position de « postfixe » après la subordonnée — laquelle est alors en place de « noyau » focalisé ; ex : *Comme sa sœur, (qu')elle est jolie, Marie* ; *Plus/moins/autant (\* aussi) que sa sœur, (qu')elle est jolie, Marie*. Ces constructions seraient, quant à elles, comparables (*mutatis mutandis*) à celle de *Trois ans, (qu')il avait, le gamin*.

Sur ces bases, on opposera donc : *Plus encore que le bruit, le stress me fatigue* (subordonnée détachée en préfixe, à portée extrapredicative) et *Encore plus que le bruit, (qu')il me fatigue, le stress* (matrice déplacée en postfixe à droite d'une subordonnée à portée intrapredicative).

## Références

- Blanche-Benveniste, C. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris / Gap : Ophrys.
- Combettes, B. 1998. *Les constructions détachées en français*. Paris / Gap : Ophrys.
- Fournier, N., C. Fuchs & P. Le Goffic. Sous presse. « *Que* et *comme* marqueurs de comparaison ». *Lexique*.
- Fuchs, C. & P. Le Goffic. 2005. « La polysémie de *comme* ». In O. Soutet (ed.) : *La Polysémie*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne. 267-292.
- Guimier, C. 1996. *Les adverbes du français*. Paris / Gap : Ophrys.
- Le Goffic, P. 2002. « Marqueurs d'interrogation / indéfinition / subordination : essai de vue d'ensemble ». *Verbum*. XXIV : 4. 315-340.

Jan Goes (Arras)

L'adjectif prototypique en apposition

Longuement exclu de l'apposition, réservée au seul substantif, l'adjectif y sera intégré par Beauzée, qui développe en même temps deux critères : le caractère explicatif de l'adjectif apposé et son caractère accessoire. Pour ce qui concerne la grammaire scolaire, l'apposition adjectivale fait son entrée dans la nomenclature de 1949. Au fil des analyses, on peut constater un changement de perspective : la notion de « coréférence » redéfinie (Combettes, 1998), l'on constate que « La catégorie grammaticale de l'adjectif entre sans problème majeur dans la catégorie des CD ; (...). » Il est vrai toutefois que la notion de construction détachée (CD) n'est pas synonyme d'apposition, le critère de référent sous-jacent excluant les appositions nominales du type *X, le directeur de l'entreprise, est absent* (Combettes, 1998). F. Neveu (1998), quant à lui, constate que même dans le cas d'un SN (dét. + nom), l'on bascule fréquemment dans la non-référentialité, ou une référentialité moins élevée, surtout en position frontale où il conclut à une « incidence adjectivale ». (Neveu, 1998 : 173).

Parlons statistiques : le type « non déterminé » et « adjectival » constituent la majorité des constructions appositives, ce qui corrobore l'adjectivité fondamentale de la fonction. Selon Forsgren (1988 : 143), le cas le plus fréquent d'une apposition serait un adjectif (40 %). Or, on peut se demander : quel adjectif ? Glatigny (1966) constate que les participes présents et passés constituent 80 % du total des détachements, Neveu (1998 : 160) signale que « les participes couvrent une très large part des 576 occurrences du corpus (...) ». Nous voilà donc paradoxalement avec une construction décrite comme adjectivale, mais dont l'adjectif est assez largement absent, et peu étudié. Nous pensons qu'une étude qui se focaliserait sur l'adjectif qualificatif serait un complément utile aux études précitées.

Nous partirons d'un modèle qui identifie les adjectifs prototypiques (qualificatifs) en les répartissant en cinq types : 1. adjectifs primaires, 2. synchroniquement non dérivés, 3. déverbaux, 4. dénominaux, 5. déadjectivaux, vu que le sens de la base joue un rôle crucial pour ce qui concerne le comportement syntacticosémantique de l'adjectif. A partir de ce modèle, on peut se hasarder à quelques hypothèses de départ : prédication seconde, l'apposition affectera les mêmes types d'adjectifs que la fonction attribut, c'est-à-dire, peu d'adjectifs primaires (*triste* : 1 % de ses occurrences – *Le Monde Diplomatique*), peu d'adjectifs de couleur, (un seul exemple : *Comme le soleil ne pouvait pénétrer dans ce réduit de granit, il y faisait froid et sombre. Les sapins, noirs, en étaient les gardiens funèbres.* (Blinkenberg, 1933), mais bien des adjectifs dénominaux, des adjectifs déverbaux, et synchroniquement non dérivés. Hypothèses à vérifier, évidemment. Ce qui distingue les adjectifs apposés des adjectifs attributs, c'est leur entourage immédiat : possibilité de connecteurs, de marqueurs modaux, présence limitée de *très* et autres adverbes d'intensité. Reste à délimiter, dans un cadre fonctionnel-informationnel la façon dont les différents types d'adjectifs participent à la dynamique de la communication (fonctionnement transphrastique, caractère facultatif ou non, rendement, description et effets de sens).

Corpus : Le monde diplomatique sur CD-rom, 1987-1997 ; Frantext.



## Structures segmentées, discours et interaction : le rôle de la prosodie

Notre recherche porte sur diverses formes de constructions détachées, appréhendées dans un corpus d'interactions de service et de conversations informelles entre amis. Parmi celles-ci, nous distinguons 1) les dislocations à gauche (les plus fréquentes) et à droite, 2) les dislocations de pronoms toniques (première ou troisième personne) et de nom plein, et enfin 3) les dislocations impliquant un phénomène de « double marquage » et celles qui impliquent plutôt un associé lexical. On observe que ces différents types de détachements peuvent se combiner, comme dans l'exemple 1 :

1) enfin nous notre play-back on va seulement le répéter aujourd'hui hein / #

A partir d'une analyse prosodique de ces structures, notre objectif est d'en préciser les rendements fonctionnels ou pragmatiques.

Nous appréhendons l'analyse prosodique de ces constructions en adoptant une approche interactionnelle et multiparamétrique de la prosodie : celle-ci n'implique pas seulement le contour mélodique, mais également des aspects comme l'intensité, le débit, etc. (Simon 2004) Une attention particulière est donnée aux phénomènes prosodiques ayant une portée globale tels que les prises de souffle, les attaques et les variations de débit. Selon notre approche, ces éléments ne sont pas signifiants en eux-mêmes, mais doivent être mis en relation avec le contexte (morpho-syntaxique, discursif, interactionnel) qui permet de les interpréter ; en retour, ils contribuent à créer le contexte de leur interprétation (Gumperz 1992, Couper-Kuhlen & Selting 1996, Simon 2004). Nos mesures sont effectuées à l'aide du logiciel Praat (Boersma & Weenink 2005).

Pour interpréter le résultat des analyses prosodiques, différents niveaux d'analyse sont mobilisés : la forme syntaxique, les opérations référentielles réalisées, les questions de saillance référentielle, et enfin l'organisation topicale globale (Grobet 2002). Notre hypothèse de départ est que la forme du contour mélodique est plutôt liée à des facteurs syntaxiques, tandis que la hauteur de l'attaque, la présence ou non d'une prise de souffle etc. sont liées à l'empan discursif des structures segmentées, ainsi qu'à leur fonction dans l'organisation topicale, qui elle-même n'est pas sans lien avec la gestion globale de l'interaction. Nous examinons ainsi de manière particulièrement détaillée les détachements à gauche impliquant un syntagme nominal plein, qui semblent majoritairement remplir une fonction introductrice dans les questions. Cette introduction peut être réalisée par le SN détaché, comme dans 2 :

2) et et ton permis c'est fait ? ou pas

ou par le biais de l'antéposition – fréquente - du terme « problème » (structure parfois appelée pseudo-clivée) :

3) l'autre problème c'est les benêts moi /

Il s'agira donc de montrer dans quelle mesure la prise en compte de la réalisation prosodique de telles structures permet d'affiner leur description fonctionnelle (fonction référentielle et informationnelle), en précisant par exemple le « degré d'importance » du topique introduit.

## Détachement et type d'opération linguistique : Les participes présents détachés en position initiale et finale

Le détachement est souvent évoqué en rapport avec le fonctionnement de la prédication seconde (cf. Combettes 1998 : 12-13). Ce lien privilégié s'impose tout particulièrement pour les participes présents adjoints (1), qui sont généralement analysés à la fois comme des prédications secondes et des structures détachées :

- (1) **Évoquant** le pacte de stabilité, il ajoute qu'il croit toujours en son « utilité » et en sa « nécessité », mais [...] (Le Monde, 26-27.10.03 / 1)

### 1. Objectifs et méthodologie

L'objectif de la contribution est d'évaluer plus précisément la fonction que remplissent les participes présents adjoints détachés en antéposition et en postposition, les deux positions de loin les plus fréquentes dans ce type de constructions. Pour ce faire, nous exploiterons un corpus de 500 occurrences, composé d'énoncés provenant de médias oraux et écrits.

Nous avançons l'hypothèse que l'impact d'un détachement en position initiale ou finale sur l'interprétation des participes présents peut se marquer à trois niveaux :

(a) Le détachement peut apparaître comme un indice fonctionnel qui caractérise la fonction adjointe face à d'autres fonctions, telle la fonction épithète (2) :

- (2) Les personnes étrangères en rétention **sollicitant** l'asile devront désormais rémunérer elles mêmes les interprètes dont elles ont besoin pour remplir le formulaire. (Le Monde, 12-13.6.05 / 13)

(b) Le détachement pourrait aussi constituer un indice sémantique du rapport interprédicationnel. Le détachement d'un prédicat second par rapport à son support influera sur l'interprétation du rapport interprédicatif et peut par exemple produire plusieurs effets de sens circonstanciels (Combettes 1998 ; Havu 2002).

c) Le détachement est enfin souvent vu comme un indice informationnel : ainsi, il marquerait de façon privilégiée la topicalisation (cf. Combettes 1998 ; Furukawa 2003).

### 2. Résultats et conclusions

A partir du cas des participes présents adjoints, nos observations déboucheront sur une appréhension plus fine du type d'opération linguistique initiée par le détachement :

a) Il sera démontré qu'on ne peut assimiler sans plus le détachement à la prédication seconde, ni qu'elle constitue un critère définitionnel de celle-ci : Le détachement en tant que notion "ne saurait donc marquer une identité fonctionnelle" (Neveu 2003 : 9)

b) Toutefois, nos données confirmeront que *l'opération* de détachement et la *position* de la structure détachée sont des indices importants, même s'ils ne sont pas toujours univoques, des spécificités marquant le fonctionnement des participes présents en prédication seconde, et ceci sur un triple plan, *fonctionnel, interprétatif et pragmatique*.

### Bibliographie sommaire

- Combettes, Bernard (1998), *Les constructions détachées en français*. Paris, Ophrys.  
Fradin, Bernard (1990), « Approche des constructions à détachement : inventaire ». *Revue Romane* 25 : 1, 3-34.  
Furukawa, Naoyo (2003) (2003) « Les éléments initiaux détachés et la thématization ». *Cahiers de praxématique* 40, 127-148.  
Havu, Eva (2004) « L'interprétation des constructions participiales appositives ». *La Linguistique* 40, 65-82.  
Neveu, Franck (2003), "Détachement, adjonction, discontinuité, incidence...". *Cahiers de praxématique* 40, 7-19.

**Constructions détachées participiales : approche contrastive  
(français – ukrainien)**

On voudrait s'interroger ici sur l'organisation des informations portées par les constructions détachées participiales (CDP) dans les textes conventionnels. Il s'agira en particulier d'étudier les fonctions sémantiques et pragmatiques des CDP *intercalées entre le groupe sujet et le verbe* dans le préambule des conventions<sup>6</sup>. On tentera de définir le rôle de ces constructions dans la mise en mémoire de l'information par le destinataire afin d'assurer le déroulement le plus efficace possible de l'acte de communication particulier que représente la « *convention internationale* ».

Exemple de préambule<sup>7</sup> :

Les Etats membres du Conseil de l'Europe, signataires de la présente Convention,

**Considérant** que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres (...);

Soucieux de parvenir à un développement durable (...);

Notant **que le paysage participe de manière importante à l'intérêt général (...)**;

Reconnaissant **que le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations (...)**;

Désirant **répondre au souhait du public de jouir de paysages de qualité** ;

**Ayant** à l'esprit les textes juridiques existant au niveau international dans les domaines de la protection et de la gestion du patrimoine naturel et culturel (...);

**Reconnaissant** que la qualité et la diversité des paysages européens constituent une ressource commune (...);

**Souhaitant** instituer un instrument nouveau (...),

Sont convenus de ce qui suit :

On envisagera le préambule comme le premier microtexte de la convention avec le contenu bien achevé. La phrase qui forme le préambule présente une période rhétorique avec la mise en parallèle de plusieurs constituants détachés se succédant harmonieusement et dont la réunion forme un sens complet. Les CDP (*considérant, notant, reconnaissant, désirant, ayant, souhaitant*) demeurent nettement rattachées au contexte antérieur et jouent leur rôle dans le maintien du thème constant (*Les Etats membres du Conseil de l'Europe*). On constatera également la portée bien évidente des CDP vers la droite du texte, prédicat principal de cette phrase (*Sont convenus de ce qui suit*).

Dans les textes conventionnels en ukrainien les formes en *-ant* sont en rapport de subordination assez lâche avec un support nominal sujet auquel elles sont postposées. Ces unités traduisent une simultanéité rapportée naturellement à un procès, donc au prédicat principal. Les constructions détachées portent une valeur circonstancielle (la manière, la cause...). Notons également qu'en ukrainien<sup>8</sup> et en russe, ces formes se traduisent par «дієприслівник» qui est plutôt équivalent au gérondif en français.

Donc, c'est dans cette fonction exclusivement (S + CDP + V) que le participe présent semble pouvoir commuter avec un gérondif, sans grande distinction de sens. Est-ce que cela nous

<sup>6</sup> Le **corpus** sur lequel cette communication s'appuie est constitué des *textes des traités internationaux du Conseil de l'Europe*, notamment ceux des **conventions**.

<sup>7</sup> Convention européenne du paysage, Florence, 20.X.2000

<sup>8</sup> Rappelons qu'en ukrainien l'emploi des participes, surtout dans le style officiel, est fortement déconseillé.

permettrait de dire que dans certains cas le participe présent et le gérondif peuvent s'employer l'un pour l'autre, ou qu'ils sont deux variantes d'une même forme ?

### **Références**

- Arnavielle, T., (2003), « Participe présent et gérondif ». *Langages*, 149, mars, Paris, Larousse.
- Combettes, B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Collection Essentiel, Paris, Ophrys.
- Halmøy, O. (2003), *Le gérondif en français*, Collection Essentiel, Paris, Ophrys.

## Un problème de ponctuation ? Le complément après le point « final »

La phrase est souvent définie dans la tradition grammaticale et les grammaires scolaires comme une structure à l'intérieur de laquelle les relations syntaxiques de base (sujet, prédicat, complément(s)) sont saturées, sans préjuger d'autres relations, discursives ou textuelles, dont la description appartient cette fois à la «macro-syntaxe». Bien que la limite entre ces deux domaines et les types de relation spécifiques qui en relèvent soient loin d'être faciles à établir, elle semble correspondre, à l'écrit, de manière pour ainsi dire intuitive (une «intuition» il est vrai assistée voire implantée par l'école) à la ponctuation de clôture de phrase (majuscule pour la borne gauche, point et ses variantes pour la droite) : si tout n'est pas toujours syntaxe à l'intérieur de ce cadre, celui-ci se doit en tout cas de signifier, par des moyens graphiques, la clôture syntaxique constitutive de la proposition, ce qui exclut qu'un lien de rection puisse en particulier «sauter» le point.

Or tout lecteur de la presse écrite contemporaine – de même que tout amateur de romans récents – aura remarqué que ce verrou réputé infranchissable est désormais bel et bien enjambé par des constituants régis par un terme appartenant à la phrase graphique précédente, si bien qu'une «clause», au sens de Berrendonner, peut se trouver répartie de part et d'autre d'un ponctuant fort. Ainsi des compléments de verbe :

(1) Alors, Andreï bascule son traîneau, l'entoure de blocs de neige pour se protéger du vent et attend. Deux, trois, parfois cinq jours et cinq nuits, que la tempête veuille bien se calmer.

ou encore :

(2) Ce qu'il faudrait, c'est qu'elle se décide elle-même à parler. A quelqu'un.

mais aussi des constituants du groupe nominal (troisième «phrase» de (3)) :

(3) J'adore cuisiner, oui. Une épaule d'agneau par exemple. Piquée à l'ail.

à côté de l'extraposition plus attendue des «compléments de phrase» :

(4) C'est donc plus par plaisir que par opportunisme qu'elle suit, le week-end, des cours de théâtre. Depuis quatre ans.

Invoyer pour des réalisations de ce type la méconnaissance des scripteurs ou la prégnance d'une mode fait tout de même bon marché de ce qui se dessine comme une tendance lourde de l'écrit contemporain. Malgré son côté incontestablement irritant pour les tenants du «bon usage», ce tic d'écriture met à jour une appréhension pour ainsi dire sauvage de phénomènes peu ou mal traités dans les manuels, situés qu'ils sont à la marge de la grammaire de phrase. Leur description appartient de ce fait autant à la pragmatique du discours qu'à la syntaxe proprement dite puisque sont apparemment concernées au premier chef certaines coordinations et diverses opérations de reformulations, corrections et restrictions, plus souvent traitées en rhétorique qu'en grammaire, ainsi qu'il apparaît avec (5) :

(5) On apprend ainsi que Bernard Giraudeau a changé. Qu'il ne craint plus le quotidien de l'amour, qu'il se plaît enfin à partager, à vivre à deux. Même s'il aime encore la marine.

C'est pourquoi, autant qu'à une description syntaxique et catégorielle des unités concernées par ces extrapositions, on sera amené à observer les aspects fonctionnel et pragmatique de ces phénomènes, sans doute de surcroît hétérogènes comme le montrent déjà les cinq exemples cités ici. C'est en particulier du côté de la progression du discours et de la matérialisation graphique de son organisation périodique (Roulet 1999, Grobet 1998) qu'on serait a priori susceptible de trouver quelques pistes. Les ponctuants de fin de phrase ressortiront de ce parcours sinon métamorphosés, du moins reconsidérés dans leur rôle pour ainsi dire stylistique de régisseurs du flux informationnel plutôt que de surmarqueurs syntaxiques, ce

qui permettrait en somme de mieux rendre compte de l'aspect relativement non contraint de la ponctuation en français, caractère souvent relevé par les commentateurs même les plus normatifs.

Le corpus, actuellement constitué exclusivement de textes de presse, pourrait être élargi à des réalisations plus littéraires, et cela dans une visée cette fois plus spéculative que strictement descriptive : il s'agirait en somme, et si possible, de s'interroger sur les motivations de cette stylistique de la rupture et de la discontinuité : «imitation» de l'oral et de sa réalisation par vagues intonatives, simulation d'une structuration dialogique d'un énoncé «en réalité» monologal, voire feuilletage polyphonique du discours, qui démultiplie voix et points de vue d'origine plus ou moins déterminée dans la trame du texte, et cela par la seule vertu de signaux graphiques infimes, unités plus que discrètes qui en suspendant de manière à peine perceptible le discours, lui permettent en quelque sorte de résonner, d'où l'us et l'abus du phénomène, et sa dégradation inévitable en «procédé».

## **Étude diachronique des structures axiologiques de type [x que tu es] vs.[x !]**

Dans la mesure où la notion de détachement reste encore difficile à cerner en termes syntaxiques, notamment lorsqu'on la rattache à celle de « dépendance », nous examinerons le cas des syntagmes nominaux axiologiques (positifs et négatifs) formés sur le schéma [X que tu es / vous êtes], mis en regard avec les SN détachés correspondants :

- (1) a) Pauvre type !  
b) pauvre type que tu es !

Si l'on évince l'hypothèse que les termes d'adresse sont des ellipses de prédicats, comment rendre compte de ce type de structures, et surtout de leur capacité à accomplir l'acte d'insulter ? D'un autre point de vue, si les deux structures sont équivalentes, comment expliquer que la forme développée (1.b) soit pragmatiquement plus forte (en termes de force illocutoire) que la forme « simple » (1.a) ?

A partir d'un corpus diachronique (de l'ancien français au français contemporain, littéraire et non littéraire), nous tenterons d'analyser les conditions d'emploi de la forme développée ainsi que de sa portée pragmatique. La question devient particulièrement épineuse lorsque l'on se trouve face à des énoncés qui enchaînent (ou mettent en commun ??) les deux structures, surtout dans un corpus diachronique (où la ponctuation émane de l'éditeur moderne, et où donc la délimitation des énoncés repose sur des critères très flous) ; ainsi, comme traiter les différents syntagmes nominaux dans ces énoncés tirés des *Cent Nouvelles Nouvelles* (1456) :

- (2) *CNN*, 34, 1.91-96 : « La doute qu'il avoit auparavant, avecques l'apparence de present, luy fist sa femme appeller par son nom, et dist : "**Paillarde, meschante que vous estes**, je n'en pensoye pas mains huy matin, quand vous contrefeistes la malade ! Ou est vostre houillier ? »

Ou encore ce cas d'auto-insulte :

- (3) Antoine de la Sale, Jehan de Saintré, 1456, pp.227-228 : L' ACTEUR. - Advint que au XVme mois qu'il fut retourné de Prusse, par maintes fois se mist en un nouvel penser et en soy mesmes disoit : " Helas ! **povre de sens, povre d'avis et de tous biens que tu es!** Onques par toy aucun bien d'armes ne fut emprins que ta tresnoble et douce deesse ne te y ait mis. Ores, vraiment, je me conclus et delibere que pour l'amour d'elle je veul faire aucun bien."

En effet, dans ces deux cas, l'éditeur aurait tout aussi bien pu adopter une autre ponctuation qui aurait de fait changé le statut des SN en première position, les transformant en termes d'adresse :

- (2') *CNN*, 34, 1.91-96 : « La doute qu'il avoit auparavant, avecques l'apparence de present, luy fist sa femme appeller par son nom, et dist : "**Paillarde ! Meschante que vous estes**, je n'en pensoye pas mains huy matin, quand vous contrefeistes la malade ! Ou est vostre houillier ? »

- (3') Antoine de la Sale, Jehan de Saintré, 1456, pp.227-228 : L' ACTEUR. - Advint que au XVme mois qu'il fut retourné de Prusse, par maintes fois se mist en un nouvel penser et en soy mesmes disoit : " Helas ! **povre de sens ! povre d'avis et de tous biens que tu es!** Onques par toy aucun bien d'armes ne fut emprins que ta tresnoble et douce deesse ne te y ait mis. Ores, vraiment, je me conclus et delibere que pour l'amour d'elle je veul faire aucun bien."

Les limites entre ces deux types de structures semblent dès lors très ténues. Le corpus diachronique permettra de montrer les différences entre ces deux types de constructions, et les éléments permettant d'en circonscrire les frontières, notamment par une analyse pragmatique des énoncés en contexte large. Notre hypothèse est que les actes de langage accomplis par ces

deux types de structures ne sont pas les mêmes en termes de degré, justement du fait de la présence ou de l'absence de la copule. La forme développée ne laisse en effet aucun recours possible à la non-construction de l'acte puisqu'elle pointe son destinataire de manière explicite.

L'objectif de cette étude est de permettre une mise en perspective des problèmes classiquement associés au statut détaché des « noms de qualité », et en particulier d'amener, par le biais de l'examen de données diachroniques, une réflexion sur la notion d'ellipse de prédicat.

Corpus :

Bases de données textuelles : BFM, BTMF, Frantext

Moteur de recherche Google.fr

San-Antonio (oeuvres complètes)



**Florence Lefeuve (Paris 3)**

**Segments averbaux détachés : autonomes ou non autonomes ?**

L'objet de cette communication est de saisir le degré d'autonomie syntaxique que peuvent revêtir certains segments averbaux, par exemple les adjectifs dans les énoncés suivants :

(1a) *[Gabrielle] est partie [...]. Le maître de maison est anéanti. Et puis, elle revient, **repentante**.*

(a2) *[Gabrielle] est partie [...]. Le maître de maison est anéanti. Et puis, elle revient, toute **malveillante** qu'elle est.*

En (1a), l'adjectif *repentante*, dépourvu de toute modalité d'énonciation indépendante, ne compose pas un prédicat autonome mais une apposition par rapport au pronom personnel *elle*. En (2a), l'adjectif est suivi d'une proposition subordonnée verbale. L'ensemble ne compose pas non plus une unité syntaxique autonome. Nous reconnaissons dans *toute repentante qu'elle est* une structure averbale composée d'un noyau adjectival (*repentante*) et non pas une proposition subordonnée verbale avec un attribut déplacé. Les deux adjectifs peuvent se déplacer :

(1b) *[Gabrielle] est partie [...]. Le maître de maison est anéanti. Et puis, **repentante**, elle revient.*

(2b) *[Gabrielle] est partie [...]. Le maître de maison est anéanti. Et puis, toute **malveillante** qu'elle est, elle revient,*

Quelle est alors la différence entre (1a) et (2a) ? En (2a), l'adjectif ne peut pas se détacher de la structure source :

(2c) *[Gabrielle] est partie [...]. Le maître de maison est anéanti. Et puis, elle revient. \*Toute **malveillante** qu'elle est*

En revanche, l'adjectif en (1a) accepte le détachement :

(1c) *[Gabrielle] est partie [...]. Le maître de maison est anéanti. Et puis, elle revient. **Repentante**.*

Il peut même accepter la présence d'une autre modalité d'énonciation :

(1d) *[Gabrielle] est partie [...]. Le maître de maison est anéanti. Et puis, [...] elle revient. **Repentante** ? nenni. Elle réapparaît par cruauté. (Le Monde, 7 septembre 2005)*

Nous considérerons que l'adjectif *repentante* en (1c) et (1d) constitue une unité syntaxique autonome, en raison de la présence d'une modalité d'énonciation (assertion / interrogation). Ce prédicat compose alors une phrase, ici, adjectivale. Il renvoie à un sujet implicite, dont le référent est fourni par l'énoncé précédent. Il se tourne alors vers le texte de droite,

enclenchant de nouvelles structures. Il apparaît comme un pivot textuel. L'adjectif en (2a) est davantage intégrée à la phrase dont le prédicat est *revient* que celui en (1a), susceptible, dans certaines configurations, de constituer un prédicat autonome. Nous verrons également ce qu'il en est selon la place de l'adjectif dans la phrase. Ainsi *repentante* semble mieux intégrée à la phrase lorsqu'il ne se trouve pas en queue d'énoncé comme en (1a) :

(1e) [Gabrielle] est partie [...]. Le maître de maison est anéanti. Et puis, la jeune femme, **repentante**, revient.

même s'il est toujours possible de rendre plus autonome ce segment :

(1e) [Gabrielle] est partie [...]. Le maître de maison est anéanti. Et puis, la jeune femme (**Repentante** ?) revient.

Nous nous appuyerons sur un corpus journalistique.

### **Bibliographie**

Combettes B., 1998 : *Les constructions détachées en français*, Ophrys

Lefevre F., 2003 : « La structure de la forme : (marqueur +) adjectif + *que* + P », actes du colloque sur l'adjectif, (juin 2001), *Bibliothèque de Syntaxe et sémantique*, Presses universitaires de Caen, p. 373-383.

Delorme, Lefevre, 2004 (à par.) : « De la prédication seconde à la prédication autonome », *La phrase averbale : délimitations et caractéristiques Verbum*

Neveu F., 1998 : *Etudes sur l'apposition*, Champion, XXVI, 3.

### Aux limites des dislocations

Nous nous proposons d'étudier les dislocations à gauche en anglais contemporain, à partir d'un corpus aussi bien écrit qu'oral, qui regroupe des exemples tirés d'œuvres littéraires (romans, nouvelles, pièces de théâtre), de journaux, de films, de débats télévisés, de journaux télévisés, d'interviews, etc.

Comment peut-on définir la dislocation ? Que peut-on inclure sous cette notion ? Quelles en sont les limites ? La fonction des dislocations est-elle de marquer un topic (activation du référent, introduction d'un nouveau topic ou changement de topic) ? Si, dans certains exemples, cette fonction ressort clairement, ce n'est pas toujours le cas. Prenons : *the only thing I know just to get it in perspective is these focus groups and we all do them / a a what are called switchers they're the people in between (...)* (émission *Question Time*). Il ne s'agit pour le locuteur ni d'activer le référent de *they*, ni d'indiquer un changement de topic ou un nouveau topic (les *focus groups* sont le thème du débat à ce moment là, et le locuteur, qui vient de les mentionner, ajoute un dernier point à leur propos). Il semblerait ici que la reprise pronominale soit nécessaire d'un point de vue syntaxique et serve au locuteur à reprendre le fil de sa phrase après une digression. Elle lui permet de clarifier son propos. Peut-on conserver une définition en termes de structure informationnelle, ou doit-on privilégier une définition syntaxique ? Notons simplement ici la construction proche d'une clivée, où *these focus groups* pourrait être un topic à l'intérieur du focus. Un autre exemple qui peut faire réfléchir est le suivant (Bingley demande son approbation à Darcy à propos du château qu'il vient d'acheter à la campagne) : *(Darcy) You'll find the society something savage. (Mr Bingley) Country manners. I think that's charming.* Nous avons bien ici un GN détaché (ou isolé) et une reprise pronominale, mais le GN n'est pas intégré à la phrase qui suit et constitue à lui seul une prédication. Il semble difficile de parler de dislocation. Le cas des GN exclamatifs est également parlant : *'The cat Catherine! I bet she's stuffed Edward up with some tale or other and the goof has believed her.'*; [Ron se réveille en sursaut au milieu d'un cauchemar] *Spiders / They want me to tapdance* (film *Harry Potter*). Encore une fois, le GN peut difficilement être qualifié de dislocation (son indéfinitude dans le deuxième exemple en est une indication). La question que nous pouvons alors nous poser est de savoir jusqu'à quel point la construction disloquée, même si elle est en partie détachée du reste de la phrase, doit y être intégrée pour mériter le nom de dislocation. Sur quels critères pourrions-nous nous baser pour distinguer les exemples précédents des dislocations ? Si, à l'écrit, la ponctuation peut être un indice, ce n'est plus le cas à l'oral. Prenons ces deux impératifs : *Holmes / your voice / keep it down* (film *Young Sherlock Holmes*) (intonation descendante sur le GN) et *the girl he went to see/ get her in* (film *Spartan*) (intonation montante sur le GN). La différence prosodique seule peut-elle nous dire si le GN est ou non intégré à la phrase qui suit ? Ou doit-on solliciter de nouveau les notions de prédication, de structure informationnelle ?

Cette étude utilisera autant que faire se peut des outils d'analyse de la courbe intonative et de découpage automatique du son (PRAAT).

## **Des séquences détachées en *donc* : syntaxe, discours, énonciation**

Cette communication portera sur des structures parenthétiques introduites par *donc*, telles que celle de l'Ex. 1, dans lesquelles *donc* met en relation deux constituants de rang inférieur à la proposition, comme des groupes nominaux (Ex. 2, Ex. 3) ou des constituants de groupes (Ex. 3, Ex. 4).

Ex. 1 Au Canterbury, une brasserie *belge, donc conviviale*, je mange des fondues au fromage. (*Le Figaro*, 13 mai 2004)

Ex. 2 Le groupe Royal Dutch/Shell est dirigé par un comité d'administrateurs délégués dont *le président, et donc CEO*, est dorénavant le Néerlandais Jeroen van der Veer. (*La Libre Belgique*, 08 mai 2004)

Ex. 3 Tu es exploitant, tu as un équipement, tu es *proprio donc maître chez toi*, tu es ouvert 365 jours par an, tu fais ton métier. Manque le petit truc événementiel, d'où l'idée *d'un événement, donc d'un festival*, qui peut être déclencheur d'ouverture d'esprit, de curiosité. (*L'Humanité*, 19 janvier 2005)

Ex. 4 Le départ se fera le samedi à 6 h 30 sur la place de Boulzicourt pour un tarif de 16 euros à régler par chèque avant le 24 janvier dernier délai (entrée *non comprise et donc en sus* de 5 euros). (*L'Union de Reims*, 20 janvier 2005)

Ces structures relèvent du détachement en ce qu'elles constituent une forme d'ajout (insertion plutôt qu'extraction) où le segment détaché introduit une prédication à propos de l'élément sur lequel il s'appuie. Marqués graphiquement par des virgules<sup>9</sup> ou prosodiquement par des pauses, les fragments détachés viennent, de façon incidente, introduire une sorte de commentaire, et ainsi exercer une fonction métadiscursive de reformulation qui, le plus souvent, n'indique pas une simple équivalence, mais introduit une précision, un ajout, un développement, renouant ainsi avec les valeurs consécutive et conclusive qu'on accorde généralement à *donc*.

L'étude, fondée sur les nombreuses occurrences que fournit la presse francophone (un relevé automatique et quotidien est assuré par le moteur de recherche Glossanet<sup>10</sup>), empruntera trois principales approches :

Dans une approche syntaxique, on s'interrogera sur le statut à conférer à ces segments détachés, relevant, par leur position syntaxique et leur rôle prédicatif, de l'apposition, tout en gardant, du fait de la présence de *donc*, des liens avec la coordination.

Dans une approche discursive, on analysera les différentes fonctions de cette structure : établissement d'une équivalence, générale ou particulière, orientée ; reprise et récapitulation (fonction résomptive), développement, commentaire.

Dans une approche énonciative enfin, on proposera une analyse dialogique du phénomène, en mettant en lumière à la fois l'hétérogénéité énonciative dont il témoigne et le masquage concomitant de cette hétérogénéité.

### **Bibliographie succincte**

Bres, J. (1999a) : Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français, in : Bres, J., Delamotte-Legrand, R., Madray-Lesigne, F. & Siblot, P. (éd.) : *L'Autre en discours*. Publications Montpellier 3, Montpellier, pp. 191-212.

Culioli A., « Donc », in *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et Représentations*, Paris/Gap : Ophrys, 1990, pp. 169-176.

Leroy S., (sous presse), « Sécurité, donc sûreté. L'emploi de *donc* comme marqueur de glose » et « *Donc* », in Niklas-Salminen A. & Steuckardt A. (éd.), *Les Marqueurs de la glose*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.

Neveu F. (éd.), 2003, *Cahiers de praxématique* 40, « Linguistique du détachement », Montpellier : Publications Montpellier III.

Pétillon-Boucheron S., 2003, *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain/Paris/Dudley MA : Peeters.

<sup>9</sup> Ou (rarement) par d'autres signes de ponctuation.

<sup>10</sup> <http://glossa.fltr.ucl.ac.be/indexf.html>

Estelle Moline (Université du Littoral)

### Les segments extraprédicatifs en *comme SN*

L'étude des segments extraprédicatifs en *comme SN* pose un certain nombre de difficultés. S'il est parfois possible de mettre en relation un segment intraprédicatif et un segment extraprédicatif (*Pierre travaille comme ses parents ; Comme ses parents, Pierre travaille*), quelle analyse doit-on apporter à la seconde structure ? L'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'un adverbial verbal dans le premier cas (*C'est comme ses parents que Pierre travaille*), d'un adverbe de phrase dans le second (*Comme ses parents, Pierre ne travaille pas*) se heurte à une caractéristique spécifique de ces constructions : à la forme négative, la position occupée par *comme SN* exerce une influence sur l'interprétation sémantique (*Comme le Maire de Montpellier, je n'ai pas augmenté les impôts ; Je n'ai pas, comme le maire de Montpellier, augmenté les impôts*). Il semble également difficile de rattacher ces constructions aux « propositions d'analogie » (*Elle volait pour voler, comme on aime pour aimer, Zola*), dans la mesure notamment où ces dernières ne peuvent occuper qu'une position détachée en début ou en fin de phrase (et non en milieu de P). Il semble donc bien que les segments extraprédicatifs en *comme SN* constituent une structure spécifique, voire deux, si l'on distingue les « relatives appositives à antécédent nominal » (*Certaines villes, comme Paris ou Madrid, rêvent d'accueillir les Jeux Olympiques*) des constructions qui m'intéressent ici.

Une fois l'objet d'étude circonscrit, les difficultés demeurent. En premier lieu, une description fine des différentes positions occupées par le segment extraprédicatif s'impose : si le détachement en tête de P et en fin de P, notamment en ce qui concerne la valeur thématique et/ou rhématique, a été bien décrit, le détachement en milieu de P a fait l'objet de moins d'analyses. La position occupée par le segment en *comme SN* contraint les possibilités de constructions : il est en effet difficile de reconstruire, sur la base de l'assertion centrale, un objet P complet à droite de *comme* lorsque le segment extraprédicatif est situé en tête de P ou inséré entre le sujet et le prédicat verbal, ce qui s'avère possible lorsque le segment détaché occupe une position postverbale, (immédiatement après le verbe ou en fin de P). Lorsque le prédicat verbal de l'assertion centrale est nié, la position de *comme SN* exerce une influence sur les inférences sémantiques sous-jacentes (cf. *supra*). Enfin, la valeur thématique et/ou rhématique liée à la position occupée contraint le type de SN susceptible d'apparaître à droite de *comme*. Une attention toute particulière doit être apportée à l'incidence du segment extraprédicatif. Si, le plus souvent *comme SN* est incident à un élément thématique (le sujet de l'assertion centrale), il peut également être incident à un élément rhématique (l'objet de l'assertion centrale ou le sujet postposé). La valeur thématique ou rhématique de l'élément auquel *comme SN* est incident contraint la structure et influe l'analyse.

Le corpus utilisé contient pour l'essentiel des phrases ou des énoncés attestés, provenant de textes littéraires ou journalistiques ainsi que d'émissions radiophoniques.

## **L’apostrophe dans le discours écrit littéraire : fonctionnement et spécificités discursives**

Il peut sembler quelque peu paradoxal d’étudier dans des textes écrits un phénomène qui fait une si large part à la dimension énonciative et pragmatique, mais, en réalité, l’écrit littéraire, par la complexité des situations d’énonciation qu’il propose, la grande diversité des référents convoqués, l’exhibition ou l’effacement des limites de l’énoncé-hôte de l’élément en apostrophe (pour reprendre la terminologie de Marandin 1998) selon que les textes sont ou non ponctués, apparaît comme un bon poste d’observation des problèmes soulevés par l’analyse de l’apostrophe. Celle-ci peut se définir en première analyse comme l’interpellation d’un référent constitué de ce fait en allocutaire de l’énoncé et désigné par un syntagme nominal ou pronominal adjoint à l’énoncé et sans relation de dépendance syntaxique avec un quelconque des éléments de cet énoncé.

Deux problématiques seront envisagées dans ce travail :

- la spécificité de l’apostrophe par rapport aux autres constructions détachées : le signifié d’interpellation est-il prédominant dans l’identification de l’apostrophe ou peut-on s’appuyer également sur des caractéristiques syntaxiques telles que l’absence de déterminant hormis le possessif de rang 1 ou 4 dans les SN en apostrophe (le défini est soumis à de fortes restrictions) ou la présence de pronoms ou formes verbales de rang 2 ou 5 dans les énoncés auxquels ils sont adjoints ? l’apostrophe va-t-elle de pair avec l’accomplissement d’actes de langage spécifiques ? y a-t-il des cas d’ambiguïté potentielle ou avérée avec d’autres formes de détachement telles que l’apposition ou la topicalisation ? comment s’effectue la désambiguïsation ? Tenter de répondre à ces questions nous conduira à préciser le mode d’appariement entre l’élément en apostrophe et le reste de l’énoncé. Nous envisageons également de soulever le problème des frontières entre l’apostrophe et les énoncés exclamatifs nominaux.

On prendra appui pour aborder ces questions sur des exemples tels que :

*Vous à ma place est-ce que vous les prendriez ?* (Aragon)

*Bergère ô tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin* (Apollinaire)

*Ô géante ! ne te lève pas avec cet air de liberté sublime ! / Ô vent sur le désert ! ô ma bien-aimée pareille aux quadriges de Pharaon !* (C Claudel)

- le rôle sémantique ou textuel de l’apostrophe dans les textes écrits : quelle est la part respective des rôles d’identification de l’allocutaire, de qualification de l’allocutaire, de gestion des interactions et notamment des relations de face, de gestion de la dynamique informationnelle (changement de thème discursif) dans le recours à l’apostrophe ? les genres discursifs ont-ils une influence sur la prédominance de tel ou tel rôle ?

Pour prendre en compte la dimension textuelle du phénomène et les contraintes génériques pouvant peser sur l’emploi des apostrophes, on s’appuiera sur un corpus assez vaste constitué de discours politiques, de textes de théâtre et de textes poétiques, essentiellement du XX<sup>e</sup> siècle.

## Les constituants détachés *comme-N* en français : un cas de grammaticalisation

On s'intéresse dans cette communication aux différents constituants *comme-N* en français :

- (1) *Nous avons embauché Jean comme cuisinier* : en tant que
- (2) *C'était à lui, comme père, de les enseigner à son fils (J. D'Ormesson)* : en tant que
- (3) *Berthold était un chirurgien prodigieux. Mais comme professeur, il vidait les amphithéâtres aussi sûrement qu'un bon typhus. (D. Pennac)* : en tant que
- (4) *Comme cuisinier, nous avons embauché Jean* : pour ce qui est du poste de cuisinier ; \*en tant que
- (5) *C'est tout de même étrange, comme situation, dit la Reine à Julie devant son tilleul du soir. (D. Pennac)* : \*en tant que ; \*pour ce qui est de

Ces syntagmes *comme-N* présentent des caractéristiques syntaxiques (incidence : constituants liés/ détachés, position) et sémantico-pragmatiques (cf paraphrases) très variées. Plusieurs études ont été consacrées à certaines de ces constructions (notamment Fuchs 1999, Lambrecht 2004). Nous proposons une étude globale de tous les emplois de *comme-N* dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation.

On présente pour le français moderne un classement des différents emplois selon l'incidence syntaxique et la portée sémantique du syntagme *comme-N* - qui met en évidence la proximité de *comme-N* avec les adverbes en *-ment* -, et selon la structure informationnelle de la phrase (modèle de K. Lambrecht 1994, 2004).

Dans une perspective diachronique, on montre que l'évolution des emplois de *comme-N* semble être un cas de grammaticalisation qui vérifie l'hypothèse de E.C. Traugott (1998, entre autres) sur l'extension de portée syntaxique et sémantico-pragmatique *référentiel* > *textuel* > *pragmatique* : (1) *comme-N* adverbial de manière lié au prédicat > (dès le 12<sup>e</sup> siècle) (2) adverbial « de phrase », exprimant le lien logique (causal) entre deux prédications > (3) complément de domaine, limitant les conditions de validité de la prédication exprimée par l'énoncé > (4) (5) *comme* proche d'un marqueur de topicalisation, désambiguïsant la structure informationnelle de la phrase. En français moderne les emplois pragmatiques de *comme-N* sont beaucoup plus fréquents que les emplois référentiels, soumis à des contraintes lexicales et formelles nouvelles par rapport au français médiéval et classique. En revanche la fréquence des occurrences de type (3) (4) (5) est liée à l'extension de la catégorie des N possibles dans *comme-N* en français moderne.

Le corpus étudié est constitué à partir de Frantext (français moderne et classique) et la Base de Français Médiéval (BFM). On prête une attention particulière aux genres des textes et aux registres de langue.

### Références bibliographiques

- Combettes, B., C. Schnedecker et A. Theissen (eds) (2003) *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Actes du colloque international de Metz (mars 1999), Paris, Champion.
- Fuchs, C. (1999) « Les tours qualifiants en « comme N » : *Jean travaille comme maçon* » in A. Deschamps et J. Guillemin-Flescher (eds.), *Les opérations de détermination : quantification / qualification*, Paris / Gap : Ophrys, 1999, p 63-82
- Lambrecht, K. (1994) *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representation of discourse referents*. Cambridge: University Press.
- Lambrecht, K. (2004) « On the interaction of information structure and formal structure in constructions. The case of French Right-Detached *comme-N* » in Fried, M. et J-O. Östman (eds), *Construction Grammar in a Cross-Language Perspective*. [Constructional Approaches to Language 2.] Amsterdam: Benjamins. p 157-199.
- Traugott, E. C. et W. Tabor (1998) « Structural scope expansion and grammaticalization » in Giacalone Ramat, A. et P.J. Hopper (eds) *The limits of grammaticalization*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, p 229-272

**« *Le problème c'est de les distinguer* » :**

**Disloquées à gauche et pseudo-clivées dans la conversation**

Les investigations empiriques menées récemment dans la perspective d'une linguistique dite interactionnelle (Ochs, Schegloff & Thompson, 1996 ; Couper-Kuhlen & Selting, 2001) invitent à repenser certaines interprétations classiques du fonctionnement de nombreuses constructions grammaticales. Elles posent également la question de savoir dans quelle mesure les catégories grammaticales sont systématiquement organisées, délimitées et configurées en fonction des interactions verbales dans lesquelles elles surviennent.

Dans cette contribution, nous aborderons, à partir de l'horizon interactionniste, des constructions grammaticales abondamment discutées dans la littérature : les disloquées à gauche (DG) et les pseudo-clivées (PC). Ces constructions sont généralement traitées séparément et considérées comme étant formellement et fonctionnellement distinctes. Or, un certain nombre de formes de réalisation de ces deux constructions rend particulièrement délicate une distinction catégorielle sur des bases morphosyntaxiques, prosodiques et même sémantico-pragmatiques. C'est le cas notamment de la réalisation des PC et des DG de type SN + ce + SV :

- (1) diego c'est quelqu'un qui joue- il est traducteur: ^à l'union européenne hein/
- (2) un bilingue c'est euh quelqu'un qui sait parler deux langues/
- (3) son problème c'est la langue italienne/

Dans cette contribution, nous analyserons l'occurrence des DG et PC de ce type dans des données conversationnelles. Notre base de données consiste en 20h d'interviews semi-directifs entre locuteurs natifs du français. L'analyse des propriétés à la fois syntaxiques et prosodiques des constructions ainsi que de leur placement séquentiel au sein d'échanges verbaux montre au moins deux spécificités peu discutées dans la littérature antérieure :

- une prolifération de formes 'non-standard' de réalisation des constructions en question qui, toutefois, ne sont pas sans montrer des régularités structurelles et séquentielles ;
- l'existence d'une série d'occurrences où la distinction entre PC et DG du type SN + ce + SV devient délicate, voire où elle ne semble pas faire sens pour des raisons liées notamment à leurs effets interactifs.

À partir de ces observations, il s'agira d'une part de discuter la pertinence de la distinction catégorielle entre les deux constructions du point de vue de l'utilisation qu'en font les participants à la conversation. Il s'agira d'autre part d'interroger les conséquences de la présence massive de réalisations non-standard (qui toutefois montrent des patterns structuraux récurrents) sur la conceptualisation à la fois des structures linguistiques analysées, et, plus généralement, sur la modélisation de faits grammaticaux à partir de données empiriques et notamment interactives.

Nos résultats nous conduiront à considérer les constructions en question comme faisant partie de ressources linguistiques implémentées de manière locale par les locuteurs, dont les formes de réalisation tout autant que le fonctionnement discursif concret sont sensibles aux contextes discursifs et séquentiels dans lesquels ils apparaissent. Les résultats corroborent en outre l'idée que la grammaire des pratiques interactives est organisée en un ensemble de structures potentiellement ouvertes, continuellement configurées à travers les pratiques verbales, dont les délimitations s'avèrent en partie floues et qui sont liées par des « family resemblances » (Hopper, 2001) plutôt que par la proximité à une forme de réalisation prototypique.



## Détachements thématiques en allemand

Dans cette contribution j'examinerai les *détachements thématiques* en allemand. Par «détachements thématiques» j'entends des constructions où un *thème syntaxique* est placé hors de la « partie principale » de la phrase.

Sur la base des travaux empiriques de Altmann (1981), Selting (1994) et d'autres et d'une collection d'exemples authentiques, je proposerai une classification des détachements thématiques en allemand. Dans cette classification deux types majeurs de détachements thématiques sont distingués : l'*adjonction thématique* (le « hanging topic »), exemplifiée dans (1), et le *rattachement thématique* (la « dislocation »), exemplifié dans (2) :

(1) *Der Hans* -                    *ich kenne diese Bohnenstange*                    *seit langem.*  
 Hans NOM SING MASC je connais ce grand échalas ACC SING FÉM depuis longtemps  
 « Hans, je connais ce grand échalas depuis longtemps. »

(2) *Den Hans,*                    *den*                    *kenne ich seit langem.*  
 Hans ACC SING MASC il (fam.) ACC SING MASC connais je depuis longtemps  
 « Hans, je le connais depuis longtemps. » (Cardinaletti 1988 : 9)

Selon l'analyse syntaxique et sémantique que je développerai dans le cadre théorique de la *Linguistique Intégrative* (cf. Lieb 1992), le thème syntaxique *den Hans* dans (2) est lié par une relation d'*antécédent syntaxique* à un *élément de rappel*, ici la seconde occurrence de *den*. Cette relation d'antécédent syntaxique est marquée, dans (2), par l'accord en cas, nombre et genre de ces constituants. Sémantiquement, elle correspond à une coréférence obligatoire. Dans (1), en revanche, le thème syntaxique *der Hans* n'a pas la fonction d'un antécédent syntaxique : la coréférence entre *der Hans* et *diese Bohnen-stange* est de nature purement pragmatique et leur accord en nombre est accidentel.

Le rattachement thématique de son côté se présente sous deux formes en fonction de l'accord du thème syntaxique avec l'élément de rappel. Par opposition au *rattachement thématique accordé* (2), le *rattachement thématique nominatif* (3) (une « dislocation mixte » dans la terminologie de Vat 1981) est caractérisé par l'absence d'accord (obligatoire) en cas :

(3) *Der Hans,*                    *den*                    *kenne ich seit langem.*  
 Hans NOM SING MASC il (fam.) ACC SING MASC connais je depuis longtemps  
 « Hans, je le connais depuis longtemps. »

La distinction entre le rattachement thématique accordé et le rattachement thématique nominatif est confirmée par l'observation de Vat (1981) et d'autres que certaines interprétations «liées» sont exclues pour le dernier.

### Références

- Altmann, Hans (1981). *Formen der ‚Herausstellung‘ im Deutschen: Rechtsversetzung, Linksversetzung, freies Thema und verwandte Konstruktionen*. Linguistische Arbeiten 106. Tübingen : Niemeyer.
- Cardinaletti, Anna (1988). Linksphere Phrasen in der deutschen Syntax. *Studium Linguistik* 22,1. 30.
- Lieb, Hans-Heinrich (1992). Integrational Linguistics: Outline of a theory of language. Dans *Prospects for a New Structuralism*, éd. par Hans-Heinrich Lieb, Current Issues in Linguistic Theory 96, Amsterdam : Benjamins, 127.182.
- Selting, Margret (1994). Konstruktionen am Satzrand als interaktive Ressource in natürlichen Gesprächen. Dans *Was determiniert Wortstellungsvariation? Annäherungen an ein Interaktionsfeld von Grammatik, Pragmatik und Sprachtypologie*, éd. par Brigitta Haftka, Opladen : Westdeutscher Verlag, 299.318.
- Vat, Jan [Mariette van Geijn-Brouwers, Ton van Haften, Jos ten Hacken, Fred Landman, Ieke Moerdijk, Henk van Riemsdijk et Rik Smits] (1981). Left dislocation, connectedness and reconstruction. *Groninger Arbeiten zur germanistischen Linguistik* 20, 80.103.

## **Reprise du sujet et dislocation. Perspective historique**

La dislocation est insaisissable comme fait de langue si l'on ne tient pas compte des usages et des codes qui régissent sa production et sa réception. En témoigne l'histoire d'une construction unanimement reconnue comme appartenant à cet ensemble hétérogène et diffus : la reprise d'un sujet nominal par un pronom personnel.

### 1. La reprise du sujet dans la langue du Moyen Âge et de la Renaissance

*Li quens Rollant, il est mult irascut. (La Chanson de Roland)*

*Le jeune prince, quant il la veid près de son lict, il la print par la main (...).(Marguerite de Navarre, L'Heptaméron)*

En dépit de son ancienneté, le tour n'est pas ressenti comme un archaïsme, il serait même un trait typique du français contemporain non-standard (*Bé ! le commandant il sera content* - exemple cité par Wagner et Pinchon). Toutefois, de la dislocation des origines à sa version contemporaine, deux ruptures font obstacle à l'hypothèse d'une filiation directe. Tout d'abord l'évolution de la langue : les problèmes de traduction prouvent assez bien cette distance, on ne peut isoler un trait et l'étudier sans tenir compte des phénomènes langagiers qui le conditionnent. De plus, les données textuelles infirment la possibilité d'une continuité historique : aujourd'hui ressentie comme une déviance caractéristique du français parlé, la reprise du sujet est au Moyen Âge admise dans les contextes littéraires. Elle relève d'une pratique écrite obéissant à ses propres paramètres et ne saurait être assimilée à une représentation de l'oral.

### 2. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle : tournure orale et procédé de style

La reprise du sujet a vraisemblablement été amenée à sortir de la norme suite à une évolution de la norme elle-même. Le tour *Mon père, il est malade* (Chiflet), condamné dans les grammaires du XVII<sup>e</sup> siècle, devient une faute que l'on renvoie aux marges du français parlé et familier. Se dessine alors un double usage de la construction. A l'oral, la fréquence de ses emplois la banalise au point de la rendre inexpressive. La langue littéraire entretient sa physionomie particulière (détachement, redondance) et l'exploite à des fins stylistiques (mise en relief, oralisation de l'écrit) :

*Par exemple, cette scie à bois (...) elle occupait, il y a six ans, l'espace (...). (Stendhal)*

Une étude des occurrences figurant dans *Le Rouge et le Noir* permettra toutefois de faire la part entre la reproduction de canons littéraires et la volonté de reproduire la langue parlée.

### 3. La dislocation : de la perception à l'identification

La norme écrite en prescrivant l'effacement après un sujet nominal suppose une équivalence entre un élément atone et un élément accentué. A l'oral, le pronom personnel atone se comporte comme une marque de la flexion verbale, aussi la construction prend-elle une intonation plane, et le tour de segmenté qu'il était tend à devenir lié, rendant la redondance elle-même peu perceptible. Dès lors est-on encore autorisé à parler de « dislocation » ? On remarquera que le terme ne s'applique ni à l'interrogation complexe ni à la construction impersonnelle. La perception de la redondance et du détachement ne résulterait-elle pas d'un effet de lecture, d'une sensibilité au pléonasme qui concerne essentiellement la langue écrite ? L'étude de la dislocation est solidaire d'un ensemble de représentations sur la langue écrite et orale et d'un système d'interprétations.

Corpus : *La Chanson de Roland*, *La Mort le Roi Artu*, *Chroniques* de Froissart, *Mémoires* de Commines, *L'Heptaméron* de Marguerite de Navarre, *Le Rouge et le Noir* de Stendhal.

**Simona Pekarek Doehler** voir **Gabriele Müller, Simona Pekarek Doehler**  
(Neuchâtel)

**Michel Pierrard** voir **Eva Havu (Helsinki), Michel Pierrard (Vrije**  
**Universiteit Brussel)**

**Cathy Pira** voir **Virginie André, Cathy Pira (Nancy 2)**

## **Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes**

Il s'agit d'examiner, dans une perspective diachronique, topicalisation et focalisation en relation avec les constructions linguistiques susceptibles de les exprimer.

Les notions de topicalisation et de focalisation sont définies comme des opérations pragmatiques liées aux notions de topique et de focus, le topique étant défini comme ce dont il est question, et le focus comme l'élément dont la mise en relation avec le reste de l'énoncé rend ce dernier informatif.

Nous posons que, lorsqu'il formule un énoncé, bien souvent un locuteur choisit quelque chose dont il va parler, et quelque chose à en dire. Dans certains cas, le « topique » et/ou le « focus » sont rendus explicites et/ou mis en valeur par différents moyens linguistiques : nous parlerons pour cela de topicalisation et de focalisation.

En français moderne, une même opération peut être réalisée par différents moyens linguistiques. Ainsi la topicalisation peut être exprimée par une construction passive, ou fréquemment, à l'oral, par ce que nous appellerons une construction détachée, illustrée par l'exemple suivant :

1) **(Quant à) Paul**, *il a pris le train ce matin.*

La focalisation peut quant à elle être marquée par un pic prosodique (à l'oral seulement), par une construction clivée, ou bien encore par un ordre des mots marqué (car quantitativement minoritaire) :

2) **Un paquet de gâteaux entier** *il a mangé pour son goûter.*

Si une même opération peut être exprimée par différentes constructions linguistiques, une même construction linguistique n'est utilisée que pour une opération, topicalisation ou focalisation : il n'y a pas d'ambiguïté.

La situation est plus complexe en ancien français, comme le montre l'examen des constructions détachées et des énoncés à objet nominal préverbal. Non seulement la valeur pragmatique de certaines des constructions connaît une rapide évolution, mais surtout, à une même époque, une même construction peut exprimer une topicalisation ou au contraire une focalisation. Ainsi, dans le même texte, *le Roman de Thèbes* (milieu du 12<sup>ème</sup>s.), on trouve à quelques vers de distance les deux énoncés suivants :

3) *Ethioclés, il est mes sire.*

4) *Ethioclés, il est mes freres.*

Le contexte nous indique que le premier est à traduire par « mon seigneur, c'est Ethéocle », et le second par « Ethéocle, il est mon frère », c'est à dire que le premier correspond à une focalisation et le second à une topicalisation.

L'absence d'informations précises sur l'intonation à cette époque met le linguiste moderne face à des constructions ambiguës, ce qui conduit à mettre en cause, pour cette période, la valeur d'explicitation initialement proposée pour les opérations de topicalisation et de focalisation.

Montrant que la relation entre opérations pragmatiques et constructions linguistiques varie avec l'évolution historique du français, nous examinerons cette relation en termes de polysémie ainsi que dans le cadre des grammaires de construction .

Corpus : Base de Français Médiéval : <http://bfm.ens-lyon.fr>

## **Évolutions et variations de l'accord morphosyntaxique dans la phrase clivée romane : analyse basée sur corpus**

Parmi les structures à discontinuité syntaxique, la phrase clivée, utilisée dans un but de focalisation ou de création de cohésion textuelle, joue, dans beaucoup de langues, un rôle de première importance au moment d'aligner les constituants de la phrase selon leur valeur informationnelle. Étant donné que le clivage (*clefting*), en tant que procédé d'extraction et de bissection, opère sur une phrase de base dont il est supposé de ne pas affecter les relations et les liens syntagmatiques internes, on devrait s'attendre à ce que dans une construction clivée, l'accord morphosyntaxique de la phrase de base reste intact.

Or, dans la réalité des langues romanes, le clivage à base d'un segment matrice avec la copule *être* et un segment subordonné qui s'apparente souvent, mais pas toujours à une proposition relative, peut mener à de nombreux problèmes d'accord grammatical. D'une part, il peut y avoir divergence et vacillation quant à l'accord en nombre et en personne grammaticale au niveau du segment matrice, où le français n'accepte la copule qu'à la 3<sup>e</sup> personne (2) et préfère le non-accord en nombre (1), surtout à l'oral :

- (1) Ce sont / C'est les voisins qui se disputent
- (2) C'est / \* Ce suis moi qui décide

tandis qu'une langue comme l'espagnol exige généralement l'accord en nombre de la copule, notamment avec un constituant extrait portant la marque [+humain] (3), et demande en outre l'accord dans la personne grammaticale (4) :

- (3) Son / \* Es mis padres quien me han dado el regalo (littéralement : Sont / \* Est mes parents qui m'ont donné le cadeau)
- (4) Soy / \* Es yo quien ha visto el accidente (littéralement : Suis / \* Est moi qui a vu l'accident)

D'autre part, quand le constituant extrait est le sujet de la phrase de base, les règles d'accord en personne et nombre entre le sujet clivé et le verbe dans la subordonnée dont il dépend s'avèrent aussi assez hétérogènes et complexes. Tandis que le français exige toujours cet accord (5) – règle parfois non observée à l'oral non-standard –, l'espagnol tolère le non-accord dans cette position (6) :

- (5) C'est moi qui l'ai / \* l'a vu
- (6) Soy yo quien lo he / ha visto (littéralement : Suis moi qui l'ai / l'a vu)

alors qu'en catalan, c'est la forme du morphème de subordination qui joue un certain rôle dans la question de savoir s'il faut ou non observer l'accord sujet-verbe (7–8) :

- (7) Ets tu que arribes / \* arriba tard (littéralement : Es tu qu(i) arrives / \* arrive tard)
- (8) Ets tu el que arribes / arriba tard (littéralement : Es tu celui qu(i) arrives / arrive tard)

C'est ce second type de variation d'accord syntagmatique, qui semble être soumise à un antagonisme entre accord grammatical et accord logique mais, en même temps, à un réseaux complexe d'autres facteurs syntaxiques et sémantiques, qui sera au centre de mon intervention. J'essaierai d'illustrer, d'un point de vue contrastif et comparatif, la variation existant dans ces phrases clivées à sujet extrait dans les 1<sup>eres</sup> et 2<sup>e</sup>s personnes, en me référant à des corpus synchroniques notamment du français, de l'espagnol et du catalan parlés. Si le temps le permet et si les données relevées dans mes recherches actuellement en cours s'avèrent intéressantes et concluantes, je fournirai également un aperçu diachronique de l'évolution de ces structures et du marquage d'accord attesté.

### **Les deux types de relatives libres détachées à gauche en basque**

1. Cette communication cherchera à distinguer les propriétés syntaxiques des “relatives corrélatives” [R.Corr] et des “relatives semi-libres” [RSL] détachées du basque du nord, moins dans leur structure interne que dans leurs rapports à la proposition “principale” qui les suit.

Les données seront tirées de la littérature, vieille de 4 siècles et demi, où elles sont bien attestées, et de phrases construites pour tester, auprès de locuteurs natifs, leurs propriétés dans des contextes dans lesquelles elles n'apparaissent pas dans le corpus étudié.

2. Données de base. Les R.Corr sont illustrées en (1), et les RSL en (2):

(1) Nork ere huts eginen bait-du, (eta) hura zigortua izanen da  
 qui-E *ere* faute faire-PROSP C° AUX et celui-là puni-SG être-PROSP AUX  
 ‘Qui(conque) commettra une faute sera puni’ [lit. ‘... et lui sera ...’]

(2) Huts eginen du-en-a, hura zigortua izanen da  
 faute faire-PROSP AUX- C°-SG celui-là puni-SG être-PROSP AUX  
*id.*, lit. ‘le que/qui commettra...’, angl.: ‘the — that shall...’

3. On partira d'une approche “rizzienne” de la périphérie gauche (Rizzi 1997) pour identifier la position qu'elles occupent, et montrera qu'il s'agit de deux positions distinctes. Parmi les tests, on notera les suivants.

(a) Les R. Corr ne peuvent être séparées de l'apodose par un syntagme topique également détaché, mais les RSL le peuvent, et semblent donc fonctionner comme des SN “disloqués”.

(b) Ce qui est autrement une simple conjonction, ‘et’, peut apparaître en (1), mais pas en (2); la question se pose alors de savoir si *eta* occupe une position spéciale, caractérisant un rapport spécifique entre une subordonnée détachée et l'apodose (ou le pronom corrélatif qui s'y trouve), ou bien s'il ne s'agit pas simplement de la “matérialisation” d'un *trait* (doté d'une interprétation sémantique formelle) qui *peut* siéger dans la tête Top° la plus basse, immédiatement à gauche de la projection du Focus (typiquement: le corrélat et le complexe verbal, qui tend à le suivre immédiatement).

(c) Les R.Corr peuvent être coordonnées à des protases conditionnelles, mais les RSL ne le peuvent pas.

4. Un débat (interne à la GGT) sera abordé ensuite: y a-t-il des arguments montrant que l'un ou l'autre type de Rel. Libre est construit par extraction à partir de la position signalée par le pronom résomptif (cf. Bhatt 2003, *NLLT*, sur le hindi). On montrera qu'il n'en est rien (absence d'effets de reconstruction, mise en relation avec un pronom corrélat interne à un îlot syntaxique...).

5. Enfin, s'il reste du temps, on reviendra:

(a) sur la structure interne des R.Corr, pour étudier la position exacte de l'élément *wh-*, *nork* en (1), et montrer que ce n'est ni la position d'un relatif, ni celle d'un interrogatif, mais une position particulière qui manifeste structurellement le lien qui unit la R.Corr à l'apodose *via* la conjonction *eta*;

(b) sur la contribution sémantique du trait matérialisé par cet *eta*, proposant qu'il s'agit d'un opérateur  $\lambda$  permettant à la R.Corr., interprétée comme une propriété topicalisée, de lier une variable de propriété dans la traduction du pronom corrélat.

## **Détachements sonores : comment ? pour quoi faire ?**

Cette communication présentera l'un des volets d'un programme de recherches transversales développé dans l'EA 1483 de l'U. Paris 3, dont l'objectif commun réside dans la constitution et le traitement de corpus multi-média d'oral et d'écrit en français. L'analyse donne priorité aux données telles qu'elles se présentent dans l'usage de la langue et privilégie les théories énonciatives et pragmatiques contemporaines : grammaire de l'intonation (dont : Morel et Danon-Boileau 1998), phonopragmatique (dont : Rittaud-Hutinet 1995).

A l'oral spontané, les stratégies discursives sont nombreuses chez l'énonciateur, qui veut d'une part maintenir l'intérêt du destinataire, le surprendre, le convaincre, le faire rire, etc., mais de l'autre éviter de le choquer, ou lui donner une trop grande envie de prendre la parole avant qu'il ait lui-même achevé, ou de le laisser modifier le rapport de places instauré, etc.

Ce que j'appellerai dans un premier temps le suspens vocal – procédé non verbal utilisé par l'énonciateur pour une construction à détachement - en est une manifestation très courante. Mon but sera de décliner dans leur variété ses fonctions et actualisations orales, les messages qu'il délivre, par une analyse de cas représentatifs.

Le corpus est constitué d'échanges oraux spontanés enregistrés dans des situations diverses par leurs objectifs, les interlocuteurs en présence et les situations d'interaction. Par ailleurs, quelques exemples fabriqués devraient permettre de montrer les signifiés potentiels face à la résolution des ambiguïtés selon les indices acoustiques réalisés.

Les cas de figure du détachement oral seront analysés à partir des notions de : parenthèse grammaticale et non-grammaticale, incise, postrhème ; question globale et partielle ; régulation interactive. Sera également abordée la question de la relation de la morpho-syntaxe avec les traits acoustiques, ou avec le groupe prosodique, par rapport au signifié qui en résulte.

Exemples :

1/ comment pourrait-on comprendre, hors contexte mais surtout sans l'enregistrement sonore, le sens de : "elle est bien en bleu" ? Dans sa transcription écrite, cet énoncé est syntaxiquement sous-spécifié et lexicalement ambigu. Les messages potentiellement réalisables sont liés aux emplois de "bien", et aux traits acoustiques associés, qui vont guider le destinataire dans l'interprétation effective à donner à l'énonciation. J'examinerai des diverses combinaisons qui permettent de donner un sens à ce type d'énoncés.

2/ comment, dans le fragment suivant, expliquer l'absence de pause – attendue – ou sa présence – inattendue – dans la première intervention de H (entre "question" et "qu'est-ce..." d'une part, entre "penses" et "de la..." de l'autre) ? Sont-elles voulues, donc réalisées par H dans un but précis ? Si oui, lequel ?

H- ... une première question qu'est-ce que tu penses / de la mode actuelle /  
F- quelle mode /  
H- euh ben la mode vestimentelle / vestimentaire plutôt / ...

### **Les valeurs attribuées au détachement dans l'énoncé allemand**

Il existe en allemand, comme en d'autres langues, des phénomènes de thématisation liés à une accentuation forte, sur lesquels nous ne nous attarderons guère.

D'autres cas de détachement, moins bien expliqués ou même sans explication, méritent une attention particulière, d'autant plus qu'ils sont généralement ignorés des grammairiens. Nous nous proposons d'en examiner trois types caractéristiques.

1) La disjonction au sein d'un groupe nominal, comme dans :

(1) **Wertvolle seidene Gobelins** werden **viele** in der Ausstellung gezeigt  
« Des Gobelins précieux et en soie sont présentés en nombre dans cette exposition »

Ces faits de « position à distance » (qualifiés par certains d'apposition !!) ne concernent pas seulement les quantificateurs dits « flottants », mais tous les autres membres du GN à l'exception de la base.

Il faut justifier la cassure qui disjoint un GN, unité généralement pourtant bien soudée. La structure du GN apparaît ici étroitement liée à la structure de l'ensemble de l'énoncé verbal.

2) La position initiale de la négation

(2) **Nicht** liest man in der Presse, dass die Zeugin auf Fragen der Verteidigung einräumen muss, nicht dabei gewesen zu sein  
« Pas question de lire dans la presse, que le témoin, pressé de questions par la défense, est obligé de reconnaître n'avoir pas été présent »

Cette position de **nicht** ne se rencontre pas seulement dans la presse, mais aussi dans la prose littéraire (H. Hesse, R. Schröder, par ex.). Ces faits, il est décisif de les rapprocher de la position de **nicht** dans certaines subordinées (bevor nicht, ehe nicht, wenn nicht, solange nicht), dans lesquelles **nicht** occupe effectivement la position initiale dans l'énoncé verbal. Ainsi y a-t-il une position initiale commune de la négation, qu'il s'agisse d'un énoncé autonome ou d'un énoncé dépendant. Dès lors, la recherche de l'explication apparaît très claire et simplifiée.

3) Le cas des modalisateurs et des appréciatifs

Le champ des éléments « subjectifs » peut avoir une position 'préférentielle' (?) :

(3) Peter ist **doch hoffentlich sicher wirklich nicht** krank

Ce champ n'a aucune unité réelle, ni aucune stabilité et chacun des éléments qui le constituent est susceptible d'occuper la première position dans l'énoncé : à quelle nécessité répond ce détachement. Il semble qu'on soit dans le même cas de figure que pour la négation.

Cette communication, placée dans le cadre théorique de la « théorie des groupes syntaxiques » de Jean Fourquet, montre que tous les éléments de l'énoncé (sans exception ?) peuvent occuper la position de détachement EN FONCTION DE LA STRUCTURE DE L'ENONCE, que celle-ci soit unidirectionnelle ou binaire (thème-rhème).



## Les compléments prépositionnels antéposés et leur statut d'éléments « détachés »

Bien qu'il soit devenu courant de désigner par le terme générique d'éléments *détachés* toutes sortes de constituants qui apparaissent peu intégrés à la structure phrastique (Combettes 1998), la notion de détachement demeure problématique pour plusieurs raisons : d'une part, le degré d'intégration d'un élément par rapport à la construction peut être évalué par le biais de critères fort hétérogènes, parmi lesquels il est difficile de faire le tri (propriétés syntaxiques, position linéaire des constituants, caractéristiques sémantiques, effets pragmatiques, réalisation prosodique dans le cas de l'oral, type de ponctuation dans celui de l'écrit...). D'autre part, le caractère dynamique du terme même de détachement (l'idée que le locuteur *détacherait* des éléments qui auraient vocation à rester liés) pose problème pour nombre d'énoncés dont on voit mal quelle serait la forme « non détachée » correspondante : par exemple, dans des exemples oraux du type *ces chaussures j'écrase les pieds de tout le monde* (ex. Deulofeu) ou *le matin pas moyen*, il ne va pas de soi que les séquences *ces chaussures* ou *le matin* aient fait l'objet d'une quelconque opération de détachement. Pour cette double raison, l'approche dans laquelle nous nous inscrivons a renoncé à considérer la notion de *détachement* comme un concept descriptif fondamental. Afin de décrire certains effets de détachement, nous procéderons à un double examen grammatical : celui des propriétés micro-syntaxiques des unités (évaluées dans le cadre d'une syntaxe de la dépendance relationnelle) et celui de leur organisation macro-syntaxique (Blanche-Benveniste et al. 1990).

Nous voudrions illustrer cette approche par des énoncés dans lesquels le complément prépositionnel (en *à* ou *de*) est placé en position frontale, comme

1. *A leur silence*, le promoteur a répondu par le silence
2. *Au juge des enfants de Grasse, Mme Murciano*, l'expert avait déclaré sur procès-verbal, le 21 décembre 1995, avoir reçu un appel d'" un magistrat "
3. *Dans une de ces maisons de paysans* habitaient deux vieilles gens, un paysan et sa femme.
4. *Dans une autre salle éclairée en lumière noire* se trouvaient plusieurs personnages inquiétants
5. *A l'horreur du récit* s'ajoutent les commentaires, simples, des victimes.

Ces objets antéposés, que leur position anté-verbale « singularise » en quelque sorte au sein de la construction, peuvent-ils être considérés, de manière équivalente, comme des éléments « détachés » ? Nous défendrons l'idée qu'il n'est pas possible de répondre de manière générale et qu'il faudra distinguer deux types de structures nettement différenciées :

**a)** Les objets antéposés qui forment des préfixes au plan de la macro-syntaxe, et dont l'effet « détaché » est assez sensible : il s'agit d'exemples comme 1. et 2. *supra*. Par exemple, le premier énoncé illustre une bipartition macro-syntaxique en *Préfixe* + *Noyau* : [A leur silence]préf [il convient de répondre par le silence]no

On le vérifiera par un ensemble de propriétés : modalité interrogative en « est-ce que » au début du noyau (*à leur silence est-ce que le promoteur a répondu par le silence ?*), enchâssement possible sous la forme *à leur silence je suis certain que le promoteur a répondu par le silence*, cliticisation du sujet (*à leur silence il a répondu par le silence*), possibilité de réaliser l'objet antéposé sous forme de « postfixe » (*le promoteur a répondu par le silence, à leur silence*), parmi d'autres critères.

**b)** Les objets antéposés qu'on hésitera à considérer comme « détachés » dans la mesure où ils paraissent former un noyau unique, avec le sujet le verbe recteur de la construction :

[Dans une de ces maisons de paysans habitaient deux vieilles gens]no

Dans ce type d'énoncés à structure OVS, l'objet antéposé réagit négativement aux critères donnés en a. Par exemple on juge peu naturels les énoncés comme ?*Dans une de ces maisons de paysans est-ce qu'habitaient deux vieilles gens ?*, ?*Dans cette maison de paysans je suis certain qu'habitaient deux vieilles gens*, ?*habitaient deux vieilles gens, dans une de ces maisons de paysans...* En outre, ces structures connaissent de réelles spécificités, liées au type de valence verbale ou au sémantisme du verbe, qui interdisent d'interpréter la position frontale de l'objet comme l'effet d'un détachement, au sens macro-syntaxique que nous donnons à cette notion. (voir Fournier 1997 et Fuchs 2004).

Les exemples que nous présenterons (issus de corpus informatisés) permettront de conclure que dans le type a., l'objet antéposé s'extrait du noyau pour venir occuper la position périphérique de préfixe (conciliable avec une analyse par détachement), alors qu'en b., l'objet ne fait l'objet d'aucune antéposition autonome, mais alterne avec le sujet au sein même du noyau macro-syntaxique, réalisant une structure spécifique « en miroir » de type *OVS*.

### **Références des travaux cités dans le résumé**

- Blanche-Benveniste C. et al. 1990. *Le français parlé – Etudes grammaticales*, Paris : Editions du CNRS.
- Combettes B. 1998. *Les constructions détachées en français*. Gap/Paris : Ophrys, coll. L'essentiel.
- Fournier N. 1997. La place du sujet nominal dans les phrases à complément prépositionnel initial. in C. Fuchs ed. *La place du sujet en français contemporain*. Louvain : Duculot.
- Fuchs C. 2004. Locatif initial et position du sujet nominal : pour une approche topologique de la construction de l'énoncé, *Pré-actes du colloque Ordre des mots dans la phrase française, positions et topologie*. Bordeaux, 26-27 novembre.

**SN démonstratifs en apposition ou en reprise anaphorique : différences informationnelles et fonctionnelles**

L'objectif de ce travail est de comparer deux emplois des SN démonstratifs : ceux où ils sont apposés à droite d'un SN comme dans *Mon père, ce héros au sourire si doux...* et ceux qui constituent la reprise d'un SN antérieur comme dans *Un chasseur est arrivé hier ; cet Allemand a manqué tous ses tirs* (J.-C. Milner, 1982, 24, ex. 7a)

Comme nous le ferons valoir, ces deux emplois présentent de nombreuses similitudes que nous essaierons d'expliquer. Premièrement, les SN-source et démonstratif y sont reliés par le même type de relation sémantique, exprimée le cas échéant, par le même type de phrase copulative (M. Van Peteghem, 1998). Deuxièmement, les contraintes qui pèsent sur la forme du SN démonstratif sont identiques :

- nécessité pour le SN de dénoter une propriété « stable » du référent :

*\*Luc, ce grippé, n'est pas allé à l'école ce matin*

*\*Luc n'est pas allé à l'école ce matin. Ce grippé a préféré garder le lit*

- nécessité d'un modifieur sinon d'un N de qualité dans le SN :

*David Peace, 37 ans. L'Etrangleur du Yorkshire, un criminel qui a marqué son enfance, hante l'oeuvre de cet auteur de romans noirs, qui voue un culte aux victimes.*

*?David Peace, 37 ans. L'Etrangleur du Yorkshire, un criminel qui a marqué son enfance, hante l'oeuvre de cet auteur*

*\*David Peace, cet auteur, a été marqué durant son enfance par L'Etrangleur du Yorkshire.*

*David Peace, cet auteur de romans noirs, qui voue un culte aux victimes, a été marqué durant son enfance par L'Etrangleur du Yorkshire.*

Sont à prendre en compte également des contraintes — plus inédites — à caractère discursif, entre autres, le mode de donation du référent, les SN indéfinis ne prêtant impunément à n'importe quelle suite démonstrative, qu'elle soit apposée ou anaphorique :

*À 60 ans, Paul Dubois se retira dans son village. Cet ancien coureur cycliste ... (ex de G. Kleiber, 1988)*

*À 60 ans, Paul Dubois, cet ancien coureur cycliste, se retira dans son village. ...*

*\*Un homme arriva dans un village. Cet ancien coureur cycliste ...*

*\*Un homme, cet ancien coureur cycliste, arriva dans un village ...*

Enfin, il est d'usage d'évoquer, à propos des SN démonstratifs apposés, de prédication seconde ce qui est moins répandu pour les emplois anaphoriques, même si certains auteurs (cf. P. Sériot, 1988) vont dans ce sens :

*[...] sous l'apparence d'une simple reprise, d'une simple substitution, on voit que la deuxième mention est ici une **prédication**. Mais une **prédication implicite**, en ce que la répétition, la rénomination, qui est en principe un facteur de cohérence textuelle (la « trame textuelle »), masque en fait une adjonction d'information, qui permet de faire avancer le texte dans une nouvelle direction. (P. Sériot, art. cit. : 151 ; les gras sont de nous)*

La parenté « profonde » entre les deux emplois du SN démonstratif est telle que les différences ne peuvent, par hypothèse, provenir que de la structure informationnelle des énoncés et/ou de la fonction discursive qu'ils remplissent. Ce sont donc ces différences que nous essaierons de mettre en lumière.

Notre étude s'appuiera sur des exemples fabriqués et authentiques, prélevés dans la presse ou dans Frantext.

### Éléments bibliographiques

- APOTHÉLOZ D. & CHANET C. (1997) Défini et démonstratif dans les nominalisations, in W. De Mulder *et al.*, *Relations anaphoriques et (In)cohérences*, Amsterdam-Atlanti, Rodopi, 159-186.
- COMBETTES B. (1998) *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- CORBLIN F. (1987) *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève-Paris, Droz.
- DE MULDER W. (1997) Les démonstratifs : des indices de changement de contexte, in N. Flaux, D. Van de Velde et W. De Mulder (éds), *Entre général et particulier : les déterminants*, 137-200.
- FORSGREN M. (1988) Apposition adnominale : déterminants et ordre des constituants, *Travaux de linguistique* 17, 137-155.
- FORSGREN M. (2000), Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ?, *Langue française* 125 : 30-45.
- KLEIBER G. (1988) Sur l'anaphore démonstrative, in G. Maurand (éd.), *Nouvelles recherches en grammaire*, Albi, Université Toulouse le Mirail, 51-74.
- MARANDIN J.-M. (1986) *Ce* est un autre. L'interprétation anaphorique du SN démonstratif, *Langages* 81, 75-89.
- MILNER J.-C. (1978) *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.
- MILNER J.-C. (1982) *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- NOAILLY M. (2000) Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés, *Langue Française* 125, 46-59.
- PICABIA L. (1991) Articles zéro et structures apposées, *Langages* 102 : 88-102.
- PICABIA L. (2000) Appositions nominales et déterminant zéro, *Langue française* 125 : 71-89.
- SERIOT P. (1988) L'anaphore et le fil du discours (sur l'interprétation des nominalisations en français et en russe) in H. Nølke (éd.), *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive*, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, 147-160.
- VAN PETEGHEM M. (1991) *Les phrases copulatives dans les langues romanes*, Wilhelmsfeld, Egert.
- VAN PETEGHEM M. (1998) Sur le contenu lexical des descriptions définies et démonstratives, in M. Forsgren *et al.* (éds), *Prédication, assertion, information*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 569-578.
- WIEDERSPIEL B. (1995) Sur quelques aspects de la saisie démonstrative, *Pratiques* 85, 113-125.

**Anne Catherine Simon** voir **Anne Grobet (Genève)**, **Anne Catherine Simon (Louvain)**

### **Pseudo-relatives, clivées, et syntagmes hors structure : le cas des infinitives**

La réflexion que nous proposons a pour point de départ notre travail d'analyse d'occurrences de relatives infinitives (*the thing to do* ( $\approx$  *which you should do*) *is to arrive early*) dans le corpus ICE-GB. De nombreuses infinitives se réduisent difficilement à une interprétation relative, malgré une ressemblance certaine avec ce type de structures. Notre objectif est de montrer qu'une classe de ces infinitives (ex : *There is the future to consider, after all*) – correspondant à ce que l'on a pu appeler pseudo-relatives (McCawley 1981) ou relatives de constructions clivées spécificationnelles non exhaustives (Lambrecht 2001) – se laisse avantageusement analyser comme regroupant des segments détachés linéairement : des propositions hors structure (Cotte 2004). L'ensemble des observations effectuées sur ces infinitives s'étend en fait au domaine des propositions finies. De plus, grâce à la notion syntaxique et énonciative de syntagmes hors structure, nous mettons au jour un lien entre les pseudo-relatives, les clivées, et les dislocations à droite.

*Dans un premier temps, nous établirons qu'une lecture relative (déterminative ou non) est difficile pour les infinitives en question. (A) Certaines, qui doivent s'interpréter comme des non-déterminatives (ex : There is the future to consider) sont précédées d'un SN qui n'est pas coréférentiel au sujet de l'infinitive, alors que les relatives infinitives non déterminatives ont apparemment toujours un antécédent coréférentiel à leur sujet implicite (ex : This linguist, to be found daily at the UL, works on clefts). (B) Pour des énoncés comme There are many society rules to change, l'interprétation quantificationnelle achoppe si l'on considère que to change est une relative (déterminative ou non), tout comme si l'on considère que la proposition soulignée de There are many Americans who like opera est relative (voir McCawley). (C) Les schémas intonatifs canoniques que l'on trouve pour ces énoncés les rapprochent des clivées (It's JOHN who did it), et des dislocations à droite ((She's a charming WOMan, Lady Windermere). Ils doivent faire douter de l'analyse relative. Tout cela va à l'encontre des conclusions à présent acceptées pour les relatives infinitives.*

Dans un deuxième temps, nous proposerons notre propre analyse des infinitives en question. Celles-ci entrent dans le cadre des clivées spécificationnelles non exhaustives : à partir de *There's the use of clefts he wants to explain* ou de *There are many society rules to change*, il est possible de reconstruire la proposition ouverte '*Among what he wants to explain (/what ought to be changed) is X*'. Notre hypothèse est que dans de tels énoncés, *There* correspond à un SP (*among/in...*) qui annonce cataphoriquement la proposition présupposée (*what...*), elle-même non nécessaire d'un point de vue purement syntaxique. Un tel syntagme apparaît hors structure : une prédication serait effectuée même sans lui (*There* ( $\approx$  *among...*) *are many society rules*). Les dislocations à droite peuvent se soumettre à un traitement similaire. La question qui nous intéresse pour les syntagmes hors structure, et pour ceux sur lesquels nous travaillons en particulier, est celle de leur(s) rôle(s) pragmatique(s).

En dernier lieu, nous réfléchirons aux limites d'application de notre hypothèse, en soulignant les différences entre les diverses constructions qui admettent des syntagmes hors structure, et en s'interrogeant sur son extension aux infinitives préfacées par un tour en *have*, et non en *there be* (ex : *He has so much to do now*).

Cotte, P. 2004. 'Linéarisation et réélaboration – le cas des clivées', dans P. Cotte et al. (éds), *Enoncer, L'ordre informatif dans les langues*. Paris : L'Harmattan.

Lambrecht, K. 2001. 'A framework for the analysis of cleft constructions', dans *Linguistics* 39.

McCawley, J. D. 1981. 'The syntax and semantics of English relative clauses', dans *Lingua* 53.

## Étude syntaxique, sémantique et pragmatique du détachement à gauche en tchèque

Nous examinons ici certaines structures à détachement à gauche du tchèque. Nous nous intéressons aux structures comportant des éléments qui ne respectent pas l'ordre standard (SVO) de la phrase tchèque et qui se trouvent à la périphérie gauche de la proposition, comme le mot interrogatif, l'objet indirect topicalisé et l'objet direct focalisé en (1).

- (1) A: *Koho jsi představil Janovi ?*  
 qui-acc es (tu) présenté à-Jean = 'Qui as-tu présenté à Jean ?'  
 B: *Janovi jsem představil Petra. / PETRA jsem představil Janovi.*  
 à-Jean (Top) suis présenté Pierre-acc (Foc) / Pierre-acc (Foc) suis présenté à-Jean (Top)  
 = 'A Jean, je lui ai présenté Pierre.' / = 'C'est Pierre que j'ai présenté à Jean.'

Nous notons d'abord que, dans ce type de structures, il est possible de détacher non seulement un élément unique, comme en (1), mais aussi plusieurs éléments d'un même type ou de types différents, comme en (2). D'autres éléments détachés sont, en revanche, incompatibles, qu'ils soient de types différents (topique et focus) ou d'un même type (mots interrogatifs), cf. (3).

- (2) a. *Kdo komu co řekl ?*  
 qui à-qui quoi (a) dit = 'Qui a dit quoi, et à qui ?'  
 b. *Pavel kdy se vrátí ?*  
 Paul (Top) quand REFL reviendra = 'Et Paul, quand reviendra-t-il ?'  
 (3) a. *\*Janovi PETRA jsem představil.*  
 à-Jean (Top) Pierre-acc (Foc) suis présenté  
 b. *\*Kdy jak ho Pavel uhodil ?*  
 quand comment le Paul (a) frappé ? = 'Quand Paul l'a-t-il frappé et comment ?'

Les données en (2) et (3) suggèrent que la distribution des éléments détachés à gauche dépend des facteurs *syntactiques* (nombre de positions disponibles dans la périphérie gauche), *sémantiques* (compatibilité sémantique des éléments détachés) et *pragmatique* (fonction discursive des éléments détachés). L'objectif de notre étude est de déterminer ces facteurs. Nous montrerons d'abord que, *sur le plan syntaxique*, les topiques, les foci et, en fait, tous les éléments de 'contraste' occupent, en tchèque, une seule position syntaxique, ce qui exclut (3a). Nous montrerons également que dans les questions à plusieurs interrogatifs comme en (2a), les interrogatifs non initiaux sont adjoints plus bas que la périphérie gauche, i.e. le domaine syntaxique des éléments détachés (cf. Rudin 1988). Nous défendrons par conséquent l'idée qu'en tchèque, la périphérie gauche contient un nombre limité de positions sous-spécifiées du point de vue de leur contenu (contre Rizzi 1997), à savoir deux positions syntagmatiques (interrogative et contrastive) et deux positions lexicales qui accueillent le complémenteur et les clitiques (cf. Lenertová 2001). Nous montrerons ensuite que, *sur le plan sémantique*, la distribution et la compatibilité des éléments détachés dépend de leur caractère (non-)quantifié. En adoptant l'hypothèse de Beghelli & Stowell (1997) selon laquelle la position des expressions quantifiées reflète leur portée sémantique, nous expliquerons notamment l'incompatibilité des interrogatifs quantifiables ('qui', 'où', etc.) avec des interrogatifs non-quantifiables ('comment'), cf. (3b). Enfin, *du point de vue pragmatique*, nous montrerons que les éléments détachés jouent un rôle dans la structure informationnelle de la phrase et que leur co-occurrence n'est réussie que s'ils appartiennent soit tous au *ground*, soit tous au *focus* (cf. 2a).

### Références bibliographiques sélectionnées

- Beghelli F., Stowell T., 1997. Distributivity and Negation: the Syntax of *each* and *every*. In A. Szabolcsi (ed.), *Ways of Scope Taking*, Dordrecht, Kluwer, p. 71-109.  
 Citko B., 2000. On Multiple Wh-movement in Slavic. In *Proceedings of Formal Approaches to Slavic Languages (FASL) 1999*, Ann Arbor : Michigan Slavic Publications, p. 97-113.

- Grepl M., Karlík P., 1998. *Skladba cestiny* [Syntaxe du tchèque]. Praha: Votobia.
- Hajicová E., Partee B.H., Sgall P., 2002. *Topic-Focus Articulation, Tripartite Structures, and Semantic Content*. Dordrecht : Kluwer.
- Lenertová D., 2002. On Clitic Placement, Topicalization and CP-Structure in Czech. In P. Kosta, J. Frasek (eds), *Current Approaches to Formal Slavic Linguistics*, Francfort sur le Main, Peter Lang, p. 294-305.
- Lipták A., 2001. *On the Syntax of Wh-items in Hungarian*. Utrecht, LOT.
- Puskas G., 1997. Focus and the CP domain. In L. Haegeman (ed), *The New Comparative Syntax*, Londres / New York : Longman, p. 145-164.
- Rizzi L., 1997. The Fine Structure of the Left Periphery. In L. Haegeman (ed), *Elements of grammar*, Dordrecht, Kluwer, p. 281-337.
- Rizzi L. (ed), 2004. *The Structure of CP and IP. The Cartography of syntactic structure* (volume 2), Oxford, Oxford University Press.
- Rudin C., 1988. On Multiple Questions and Multiple Wh-fronting. *Natural Language and Linguistic Theory* 6, p. 445-501.
- Skrabalova H., 2005. Parataxe et coordination des interrogatifs en tchèque. Communication au colloque *Typologie et Modélisation de la Coordination et Subordination*, 26-28 mai, 2005, UMR 7107 & Paris 3.

## **A Corpus-based Analysis of Left Dislocation in Modern English**

This paper tackles the syntactic, semantic and discursive characterization of English Left Dislocation (LD, henceforth) in Modern English. To this end, the empirical research is based on a corpus of British literary texts from the eighteenth and the nineteenth centuries, which includes the work of thirty major authors from each century, with samples from over sixty literary productions totaling over one million words.

Once the definition of LD has been made explicit by stating the correlation between the three variables (syntactic, semantic and discursive), the analysis will concentrate on proposing specific discourse functions for LD. First, the article will revise a range of structures covered by the label 'LD'. Also, several variables such as 'LD constituent length', 'intervening material', 'category of LD constituent', etc. will be explored in order to provide a fine-tuned definition of English (Hanging Topic) LD. Second, the article will lead into the proposal of six discourse functions for English LD, supported with respective examples. In this research, the reader will find, among others, referent activation, cohesive, narrowing, or contrastive LD, illustrated as follows:

Referent activation LD:

[The number at the top,] when the chapter was entire, he has given as *it* originally stood, with the title which its author had affixed to it. (H. Mackenzie, *The Man of Feeling*: 1)

Contrastive LD:

My name is Tom Bowling, – and [this here boy,] you look as if you did not know *him* neither, – 'tis like you mayn't. (T.G. Smollett, *Roderick Random*: 15)

Narrowing LD:

The Pirates, for such they were, who had taken the Ship, being English, French, and Irishmen, belonging to the Crew at Madagascar, were moved at the Sight; particularly [a desperate young man that commanded the Pirate Ship,] *he* was charmed with the Face of the reviving Charlotta, who lifting up her bright Eyes ravished his Soul; (P. Aubin, *Charlotta Du Pont*: 28-29)

The relationship between variables such as LD referentiality or range of activation and the discourse functions proposed will also add up to the discussion. Last, the data found will be connected with the figures and conclusions reached by Pérez-Guerra and Tizón Couto (2004) in relation to the evolution of LD in the recent history of the English language.



### Cumul d'adverbiaux spatiaux en zone initiale

La plupart des travaux consacrés aux adverbiaux évoquent la question des positions relatives que peuvent occuper deux adverbiaux au sein d'une même phrase. On se reportera par exemple aux travaux de L. Melis (1983), T. Huumo (1996), H. Nølke (2001), O. Bonami & ali. (2004), .... En général ces auteurs énoncent des *tendances* qui semblent gouverner la combinatoire des adverbiaux, mais il s'agit presque toujours de considérations à portée générale et s'appuyant de surcroît le plus souvent sur des exemples forgés.

Nous proposons dans cette communication de partir de l'étude minutieuse d'un large corpus d'occurrences extrait de la base catégorisée de Frantext. Nous avons restreint notre champ d'étude aux cas de cumul d'adverbiaux spatiaux (essentiellement des SNP) détachés en zone initiale et dénotant une portion de l'espace 3D, comme dans (1) *Sur le boulevard, à la station des cabriolets, il retrouva Martinez*. Nous proposerons en premier lieu un classement raisonné des combinaisons rencontrées, en distinguant notamment (i) le type des prépositions régissantes (préposition topologique *vs* projective, positionnelle *vs* dynamique : cf. A. Borillo (1998)) (ii) la nature des relations spatiales existant entre les deux sites : relation (ou non) d'inclusion, relation de dimensionnalité [(2) *Sur la table, dans une urne ciselée, trempait une rose blanche fanée* versus (3) *Dans des boîtes de bois, sur les quais, on montrait mes personnages en cire*], orientation de chaque site, etc. Nous exposerons ensuite des résultats quantitatifs concernant les configurations rencontrées et nous avancerons quelques propositions sur les motifs pouvant peser l'ordre d'instanciation des sites dans la phrase.

Puis nous aborderons le plan discursif, en examinant d'une part le rôle joué par le contexte amont sur l'apparition, l'antéposition et l'ordre de ces adverbiaux, la portée sémantique et cadrative dont ils jouissent en aval d'autre part.

Enfin nous examinerons certains aspects cognitifs que soulèvent ces combinaisons. Nous nous arrêterons en particulier sur les cas de *zoomage* comme dans (1) & (2) qui semblent relever de la problématique de l'iconicité linguistique (cf. R. Jakobson, 1965 ; I. Fonagy, 1993 ; Ph. Monneret, 2003).

BONAMI, O., GODARD D. & KAMPERS-MANHE, B. (2004), « Adverb Classification », in F. Corblin et H. de Swart (eds.), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI Publications.

BORILLO A. (1998), *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.

CHAROLLES M. (1997), « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de recherche linguistique*, 6, 1-73.

FONAGY I. (1993), « Physei / Thesei. L'aspect évolutif d'un débat millénaire », in « Motivation et iconicité », *Faits de Langue*, 1, 29- 45.

HUUMO T. (1996), « A scoping hierarchy of locatives », *Cognitive linguistics*, 7-3, 265-299.

JAKOBSON R. (1965), « A la recherche de l'essence du langage », *Revue Diogène*, n° 51, Gallimard, Paris.

MELIS L. (1983), *Les circonstants et la phrase. Etude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*, Louvain, PU de Louvain.

MONNERET PH. (2003), *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Paris, Champion.

NØLKE H. (2001), *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, T2, Paris, Kimé.

VANDELOISE C. (1986), *L'Espace en français*, Paris, Seuil.

### **Le procédé d'adjonction en allemand : éclairage textuel et argumentatif**

L'ordre des constituants est soumis en allemand à des contraintes syntaxiques et dépend aussi de l'intention communicative du locuteur, qui reste, dans une certaine mesure, libre de ses choix en matière de linéarisation. Parmi ces libertés, l'exploitation d'un espace situé au-delà de la dernière position matérialisée en allemand - à la différence du français - par un « démarcateur dernier » (p. e. participe 2, infinitif, préverbe séparable ; cf. Faucher 1984). L'occupation de cette « après-dernière position » par des constituants non verbaux ayant fait l'objet d'une adjonction, et ainsi « détachés » du reste de l'énoncé, est au cœur de cette étude.

Partant de la constatation que les constituants adjoints auraient théoriquement pu apparaître *intra muros*, conformément aux « règles » de la syntaxe allemande, on se demandera dans une perspective essentiellement pragmatico-communicative à quoi sert le procédé d'adjonction. Il s'agira de mettre en évidence le rôle stratégique de l'adjonction tant au niveau de l'organisation informative de l'énoncé qu'au sein de la dynamique textuelle, tout en s'attardant sur sa fonction focalisante et davantage encore sa portée argumentative, à l'unisson avec le genre textuel appréhendé. Cette analyse s'appuie sur des échantillons extraits de discours politiques allemands contemporains, tels les deux exemples suivants dans lesquels les constituants adjoints, i.e. les « ajouts », apparaissent en gras :

*1/ Das Interesse an der deutschen Sprache ist nachhaltig gewachsen, **und zwar weltweit, nicht nur in Mittel- und Osteuropa.** Von den weltweit etwa 16 Millionen Deutschlernenden leben allein 10 Millionen in dieser Region. (H. Schäfer, 23.11.1990.)*

*2/ Wir haben in diesen Tagen von unseren Landsleuten drüben in der DDR, in Ost-Berlin, in Leipzig und Dresden und in vielen Städten immer wieder **EINE BOTSCHAFT DER BESONNENHEIT** erfahren – **eine Botschaft, die sagt, dass es in dieser glücklichen, aber auch schwierigen Stunde in der Geschichte unseres Volkes wichtig ist, besonnen zu bleiben und klug zu handeln.** Klug handeln heißt, radikalen Parolen und Stimmen nicht zu folgen. Klug handeln heißt jetzt, die ganze Dimension der weltpolitischen, der europäischen und der deutschen Entwicklung zu sehen. (H. Kohl, 10.11.1989.)*

#### **Indications bibliographiques**

- DUPONT, N., 1985. *Linguistique du détachement en français*. [Sciences pour la communication 12]. Berne : Lang.
- FAUCHER, E., 1984. *L'ordre pour la clôture. Essai sur la place du verbe allemand*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- NEVEU, F., 1998. *Études sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain dans un corpus de textes de J.-P. Sartre*. Paris : Champion.
- 2002. « L'ajout et la problématique appositive - Détachement, espace phrastique, contextualité ». In : Authier-Revuz, J. / Lala, M.-C. (éds.), *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 111-122.
- VINCKEL, H., 2004. *Réalisations « originales » de l'après-dernière position en allemand contemporain - Projection à droite & Adjonction*. Thèse de doctorat. Université Paris-Sorbonne (Paris IV).